1 Reg.

Consulat

Lally-Tollendal

Lettres au redacteur du Courrier de Londres

1801

Paris

1801.

Jo. T. G. de Lally-Tollendal

LETTRES AU RÉDACTEUR DU COURIER DE LONDRES,

ET

Au Correspondant, Auteur de la Notice insérée dans le n°. 23 du volume 50 de ce Journal, sur le Bref du Pape aux Evêques Français.

Nous remettons nos démissions dans vos mains, afin que rien ne puisse plus s'opposer à toutes les voies que votre Sainteté pourroit prendre dans sa sagesse, pour rétablir la paix dans le sein de l'Eglise Gallicane.....

Lettre écrite au Pape le 10 mars 1791, par les Evêques d'Uzès, de Montpellier, de Rodez, et autres, au nombre de trente, députés à l'Assemblée Nationale, et ayant à leur tête le Cardinal de la Rochefoucault, Président du Clergé; l'Archevêque d'Aix, Rédacteur de la Lettre; les Archevêques de Reims, d'Arles, de Toulouse, etc.

A PARIS,

Chez { LE CLERE, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.
DESENNE, Libraire, Palais du Tribunat, n°. 2.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR DE PARIS.

AVANT que le bref du pape, pour demander aux évêques français leur démission, fût connu en Angleterre, il avoit paru dans le *Courier de Londres* une lettre qui n'en étoit que le coupable travestissement. L'auteur des Lettres qu'on réimprime aujourd'hui voulut faire cesser un pareil scandale, et c'est l'objet de la première.

Lorsque le bref fut mieux connu, l'éditeur du *Courier* inséra dans sa feuille des *réflexions*, qui donnèrent lieu aux Lettres suivantes. L'auteur avoit posé plusieurs questions, il n'a traité que les deux premières; mais l'on peut dire qu'il a épuisé son sujet, et l'on s'apercevra bientôt, après les avoir lues, que les deux autres questions, c'est-à-dire, le devoir du pape et celui des évêques, dans cette grande circonstance, étoient une conséquence rigoureuse des principes et des faits établis par l'auteur, avec cette supériorité de talent qui le caractérise.

Si l'on demandoit ici, comme on l'a fait à Londres, quel est cet homme qui vient défendre une cause à laquelle il semble si étran-

ger ! nous pourrions répondre.... Un homme qui attacha toujours sa gloire aux plus grands intérêts de l'ordre social, ou aux plus nobles sentimens du cœur humain, et qui n'écrivit jamais que sous ces belles inspirations, un homme qui, dès l'âge le plus tendre, laissa un grand exemple de piété filiale dans un modèle de la plus haute éloquence . . . qui fut à la fois un des premiers défenseurs et un des vrais amis de la liberté, qui réclama pour tant de proscrits une patrie qui s'ouvre aujourd'hui pour eux, et dont il est permis de s'énorgueillir.... qui consacra sa voix à une plus auguste victime..... Un tel homme auroit, sans doute, le droit de la faire entendre encore..... et vainement voudroit-il rester inconnu, il a trop uni sa personne à ses ouvrages, ses vertus à ses talens, et ses succès à sa vie entière.

EXTRAIT

Du N. 23, *du Volume* 50 *du* Courier de Londres, *page* 183.

On nous fait passer à l'instant la Lettre suivante, avec des détails importans sur le CONCORDAT RELIGIEUX.

Au Rédacteur du Courier de Londres.

MONSIEUR,

LA lettre du pape, si long-temps annoncée, a été enfin remise hier par Mgr. Erskine, à tous les évêques français, actuellement réfugiés à Londres. Je ne puis vous en transmettre tout le contenu; mais, d'après ce qui s'en rapporte dans le public, elle doit consister à peu près dans ces termes :

VÉNÉRABLES FRÈRES,

« Vous avez si bien mérité de la religion catholique, » vous avez tous fait de si belles choses, tant en particulier qu'en général, que nous n'hésitons pas à vous en » proposer une plus belle encore. Il *faut* que vous abandonniez vos siéges de *bon gré*, et que vous les résigniez » *librement* dans nos mains. C'est sans doute un grand sacrifice. Les choses cependant en sont venues au point » que nous devons *nécessairement* vous demander ce sa-

» crifice, et vous *nécessairement* l'accepter. Nous sentons » que vous devez avoir beaucoup de douleur à abandonner des troupeaux auxquels, présens ou absens, vous » avez donné tant de soins. La connoissance que nous » avons de votre bonne doctrine, ainsi que de votre bonne » conduite, ne nous permet pas de douter que vous allez » nous envoyer sur-le-champ votre libre abdication. Nous » ne pouvons croire que qui que ce soit d'entre vous » mette aucun retard à cette démarche, dont trois cents » évêques catholiques, à Carthage, vous donnèrent autrefois l'exemple. Dans ces derniers temps, plusieurs » d'entre vous ont écrit dans cette disposition à notre » prédécesseur, Pie VI, ainsi qu'à nous-mêmes. Puisque » nous sommes arrivés à des temps où votre abdication » est devenue nécessaire, nous ne pouvons douter que » vous ne la fassiez.

» Attendu l'urgente nécessité des temps qui exerce sa » violence sur nous-mêmes, nous sommes forcés de vous » signifier qu'il est absolument nécessaire que vous nous » fassiez réponse dans dix jours. Les mêmes causes nous » forcent à vous signifier que votre réponse doit être absolue et non dilatoire; de manière que si vous ne nous » donnez pas une réponse précise dans dix jours, nous » serons forcés de vous regarder comme si vous aviez » refusé d'obtempérer à nos demandes. D'un autre côté, » nous vous le disons avec douleur, nous nous trouverons » réduits à des extrémités, telles, au milieu des obstacles » qui s'opposent au bien de la religion, que nous serons » forcés de prendre toutes les mesures nécessaires pour » les lever. Après cela vous devez croire, et nous n'a-

» vons pas besoin de vous l'affirmer, que nous n'avons
» rien oublié pour vous épargner une si grande amertu-
» me; mais nous vous avouerons avec peine, que nos
» efforts ont été inutiles, nos sollicitations sans fruit, et
» que nous avons été entraînés par la cruelle nécessité
» des temps ».

Telles sont, Monsieur, en substance les paroles que sa sainteté a jugé à propos d'adresser aux évêques de France. C'est ainsi que ces illustres prélats, échappés aux fureurs de la révolution, se trouvent atteints dans leur dernier asile, par la main du chef même de la chrétienté. Tous les autres moyens d'oppression sont usés; c'est le pape, qui, actuellement va se mettre sur les rangs. Il n'est pas même en cela un instrument libre et volontaire; il s'avoue forcé par la nécessité des temps; il avoue que ses efforts ont été inutiles, ses sollicitations sans fruit. La lettre d'envoi de Mgr. Erskine ne confirme que trop cette situation du saint père. Il est manifeste que sa sainteté n'aura pas même la disposition des nouveaux siéges. Il y dit positivement, que le pape *s'est employé auprès du premier consul, pour obtenir en faveur des évêques réfugiés, soit quelqu'un des nouveaux siéges, soit au moins quelque rétribution pour leur subsistance.* Ce n'est donc pas même au pape que les évêques remettroient leur place, ce seroit au nouveau gouvernement français. Le pape paroît condamné aussi-bien que les évêques, à demeurer étranger au nouvel état religieux de la France.

Si le bien de l'église l'exigeoit, nul doute que les évêques de la France ne s'empressassent de renoncer à leurs fonctions; mais ils ne peuvent y renoncer qu'autant que

le bien de l'église l'exige. C'est là leur serment, c'est là leur devoir. Leur conscience à cet égard ne peut être libérée qu'après avoir été éclairée. Leur conviction seule peut les absoudre. Dans aucun cas le précepte *rationabile sit obsequium vestrum* n'a eu plus de force. Le pape, en demandant aux évêques leur démission sans leur en alléguer les motifs, a annullé par cela même l'effet de sa demande. Toute disposition quelconque relative à leur siége, à leur juridiction, et en général à l'état de la religion catholique en France, faite par le pape, sans la participation des évêques, sans leur interposition, seroient des actes frappés intrinsèquement de nullité. La politique peut prévoir un pareil attentat, la piété ne doit pas le supposer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PREMIÈRE LETTRE.

Au Rédacteur du Courier de Londres.

Ce lundi, 21 septembre 1801.

MONSIEUR,

JE suis Anglais, catholique-romain, un de vos souscripteurs, et surtout un de ceux qui apprécient le plus l'éclat de vos talens, l'originalité de vos idées, et la noble indépendance de votre caractère.

Qu'est-il donc arrivé, Monsieur? *Il faut* que vous ayez été renversé tout à coup sous l'ascendant d'une terrible *nécessité*, pour introduire, dans un journal aussi accrédité que le vôtre, une notice pareille à celle qu'on y a lue vendredi dernier, sur les affaires de l'église gallicane, et sur le bref adressé par le pape aux évêques français réfugiés en Angleterre. *Il faut* que ceux qui vous ont imposé le joug de cette *nécessité* soient bien intraitables, exigent une déférence bien aveugle, se jouent bien hardiment de l'*obsequium rationabile*, pour s'être ouvert un passage jusqu'à vos presses, à travers toutes les résistances qu'un homme tel que vous n'a pas manqué de leur opposer.

Je vous plains, Monsieur, et ne vous accuse point. Accoutumé à vous payer des tributs d'estime, et quelquefois d'admiration, je me dis que j'ignore les circonstances qui vous ont assailli, et qui ont *dû nécessairement* vous subjuguer. Je ne sais point motiver un arrêt de condamnation, même contre un particulier, par des *à peu près*,

résultant de *rapports publics*, sur une chose que le public ne connoît pas *toute* entière. Quand la *nécessité* force les nations, les rois et les papes, je conçois qu'elle puisse forcer un journaliste. Ne parlons donc plus de vous, Monsieur. Voyez, quant à ce qui vous regarde personnellement, un hommage dans ma surprise, une expression d'intérêt dans mes condoléances, une bienveillance déterminée dans ma réserve : mais au nom de cette raison, de cette vérité, de cette religion, qui ne vous paroissent sûrement pas *superflues*, quoique la publication qui les compromet vous ait paru *nécessaire*, laissez-moi adresser quelques réflexions à l'auteur de cette notice vraiment inconcevable ; laissez-moi les déposer, sur ses traces, dans votre journal. Vous ne voudriez sûrement pas qu'elles ne se produisissent que hors de vos feuilles, au grand discrédit de votre noble et loyale impartialité.

J'hésitois depuis *hier* à me jeter dans un débat que je ne pourrai plus sans doute abandonner, une fois que j'y serai entré : je viens de voir l'article de votre correspondant, transcrit dans le *Times* de ce matin. Je ne suis plus maître, ni de mon indignation, ni de la *nécessité* que m'impose ma conscience. Je ramasse le gant.

Au Correspondant du Courier de Londres.

Monsieur le correspondant,

Si vous étiez un de ces presbytériens de Billingsgate, qui brûlent le pape tous les ans et l'outragent tous les jours ; qui tantôt prêtent à un souverain pontife des discours qu'il n'a jamais tenus, et tantôt dénaturent ceux qu'il a profé-

rés ; qui font tour à tour de la chaire de saint Pierre un objet de haine, de scandale, de dérision ; je concevrois la diatribe à laquelle vous vous êtes abandonné : encore eût-il fallu n'y pas apporter une telle gaucherie, et ne pas révolter à ce point le sens commun.

Mais d'après quelques-unes de vos expressions, vous *devez être à peu près* catholique-romain. Vous appelez le pape *le chef de la chrétienté — le saint père*. Vous parlez du *bien de l'église*, des *attentats* que *prévoit* la politique, des *suppositions* que repousse *la piété*, etc.

Et ce *bien de l'église*, vous le faites consister dans la révolte d'une portion de ses membres contre son chef! dans l'enfantement d'un schisme, dont la suite épouvantable pourroit être l'extinction de toute religion sur une terre de cinquante mille lieues carrées!!!

Ce *saint père*, vous le dénoncez comme le plus inepte, le plus cruel, le plus lâche, et le plus coupable des hommes!

Le plus inepte, si son bref est réellement sorti de sa plume tel que la vôtre l'a disposé, pour en faire un tissu de niaiseries, de contradictions et de cacophonies.

Le plus cruel, s'il est vrai que *sa main* soit venue *atteindre dans leur asile les illustres prélats échappés aux fureurs de la révolution française* ; s'il *s'est mis sur les rangs* avec leurs persécuteurs ; s'il a fourni à ceux-ci un nouveau *moyen d'oppression quand tous les autres étoient usés*.

Le plus lâche, s'il a cru que l'abandon de ses devoirs, la prostitution de son ministère, l'oubli de la religion et de l'humanité pussent jamais être pour lui une *nécessité*.

Enfin le plus coupable, s'il a mérité toutes les inculpations que je viens de transcrire, et si *la politique* peut déjà taxer d'*attentats* sa conduite future, comme *la piété* croit devoir taxer d'*oppression* sa conduite présente.

Et sur quelle base s'élève un tel édifice d'accusations? Quelles preuves vous ont été déférées, quelles informations avez-vous reçues, à quel examen vous êtes-vous livré, avant de sonner le tocsin sur *le chef de la chrétienté*, avant de dire anathème au *saint père?* C'est vous même qu'il faut copier; car ceux qui ne vous ont pas lu ne m'en croiroient pas.

« La lettre du pape, *si long-temps* annoncée, a été » *enfin* remise, HIER, par Mgr. Erskine, à tous les » évêques français actuellement refugiés à Londres. *Je ne* » *puis vous en transmettre tout le contenu;* mais *d'après* » *ce* QUI S'EN RAPPORTE DANS LE PUBLIC, *elle* DOIT *con-* » *sister* A PEU PRÈS *dans ces termes* ».

Voilà bien votre annonce, Monsieur; la voilà toute entière; j'en répète *tout le contenu.* En conscience, la transaction la plus profane, le plus mince et le plus futile intérêt, une pièce nouvelle qu'on auroit donnée *hier* sur le théâtre de Covent-Garden, pourriez-vous, sous peine d'être honni, en rendre un pareil compte à vos sociétés, jugez au public!

Et sur l'affaire la plus délicate comme la plus imposante; sur l'affaire dont les conséquences excèdent les limites du monde et la borne des temps; quand il s'agit d'une église, d'un culte, de trente millions d'âmes, d'une éternité! (car si la question ne renferme pas tout cela, si ce n'est pas le plus sacré des intérêts qu'on agite, c'est la

plus méprisable des comédies que l'on joue) ; sur de tels objets, Monsieur, vous foudroyez la décision du chef de votre église, avec une légéreté que vous n'apporteriez pas à critiquer un paragraphe de gazette ou un bulletin de théâtre !

Cette lettre *si long-temps annoncée! — enfin remise !* — Au moins, Monsieur, vous reconnoissez par là que le pape ne l'a écrite qu'après un long et scrupuleux examen. En effet, le journal même où vous venez de vous produire, à la page 183, nous informoit peu de jours auparavant, page 164, que *de fréquens consistoires se tenoient à Rome, sur les affaires de l'église gallicane;* que *le saint père assistoit en personne à toutes les séances;* qu'*outre les cardinaux, plusieurs prélats, connus par leur science, y étoient appelés;* qu'*un de ces consistoires, rassemblé le* 11 *août, avoit duré quatre jours;* qu'*un autre étoit convoqué pour le* 14, etc.

A votre ton, Monsieur, on voit que vous supportez impatiemment ce scrupule, cette maturité d'examen. Pour vous, vous y allez plus lestement, et il n'y a pas de doute que vous ne soyez beaucoup plus expéditif. Le bref a paru *hier*, vous le condamnez *aujourd'hui;* sans attendre seulement jusqu'à *demain* pour en connoître *tout le contenu.* Vous le jugez, non pas sur ce qu'il est, mais sur ce qu'il *doit être;* non pas même sur une lecture rapide que vous en auriez faite, mais *d'après ce qui s'en rapporte dans le public;* non pas même sur quelques points positifs que la clarté et l'authenticité de ces *rapports* eussent pu en faire résulter, mais sur les *à peu près* que le hasard a pu en recueillir. Ce bref est écrit en latin; le *public* ne

fait pas ses *rapports* en latin ; les nouvelles ne courent pas en latin ; n'importe. Vous nous donnez une traduction française de ce que *doivent être à peu près les termes* latins d'un original que vous n'avez pas vu. On auroit pu croire qu'au moins, après une annonce de cette espèce, vous vous seriez borné à nous offrir une analyse succincte, gardant toujours la parole, restant toujours seul narrateur des *à peu près* qui vous étoient *revenus des rapports publics !* Mais non ; c'est un texte que vous présentez ; c'est une pièce originale dont on lit la traduction ; elle est marquée par des guillemets. C'est le pape qui a la parole : « Véné» rables frères, vous avez si bien mérité..... que nous n'hé» sitons pas, etc. » Vous devenez plus hardi, à mesure que vous allez plus loin. Avant de citer les expressions du pape, vous aviez dit, *Telles doivent être ;* après la citation vous dites, *Telles sont.* Et d'après vos conjectures métamorphosées en certitudes, d'après *ce qui doit être* devenu *ce qui est,* vous déclarez *nul,* de votre autorité, le bref du souverain pontife ; vous infâmez son caractère, vous le proclamez indigne d'obéissance, déjà coupable d'une oppression cruelle, et tout prêt à l'être d'*attentats* que votre *politique prévoit,* tout en disant que votre *piété ne doit pas les supposer !* En est-ce assez, Monsieur ?

Monsieur !..... est-ce bien ainsi qu'il me convient de vous appeler ? *Des rapports publics !* Si on les croyoit tous ! s'il étoit permis de les adopter légèrement en matière aussi grave ! si j'en recueillois un, que je trouve consigné dans *le Morning Herald* d'aujourd'hui ! Je perdrois, à la vérité, un des argumens que je viens de vous opposer ; mais combien d'autres plus terribles j'aurois à lui

substituer ! D'après ce rapport, *Monsieur*, je ne serois plus fondé à vous reprocher d'avoir jugé ce que vous ne connoissiez pas. D'après ce rapport, non-seulement vous auriez *pu transmettre* au courier de Londres *tout le contenu de la lettre du pape ;* non-seulement vous l'auriez lue cette lettre, mais vous seriez un de ceux qui l'ont reçue. D'après ce rapport, et depuis que je tiens la plume, et encore dans ce moment, *Monsieur*, je ne vous rendrois pas ce que je vous dois, en n'employant pas avec vous une qualification plus élevée (au moins pardonnez-moi, si par hasard ce rapport alloit se trouver juste — *ignorantia peccatum excusat ;* et ce seroit bien vous qui, en me dérobant votre caractère, auriez trompé ma vénération). Mais je repousse, Monsieur, ce *rapport public*, dont je n'aurois pas même voulu parler, si une gazette ne l'avoit trop propagé, et s'il n'étoit bon de le démentir. Non ; je ne croirai jamais possible, tant qu'une funeste lumière ne me l'aura pas rendu évident, qu'un de ceux que le prince des apôtres a *priés, suppliés, conjurés par les entrailles du Christ*, dont il est le vicaire, de l'aider à relever son église, ait couru sur-le-champ falsifier par ses mutilations, ridiculiser par sa traduction, calomnier par ses commentaires, insulter enfin et trahir par sa révolte les accens de la douleur, les ressources de l'espérance, les supplications de la piété, et la voix de l'autorité pontificale ! ! !

Vous voyez, Monsieur, que je connois quelques phrases du bref, mais quelques-unes seulement, et j'attends à l'avoir lu tout entier, pour entrer plus avant dans le fond de la question ; d'autant plus que le *Courier de*

Londres va peut-être nous donner demain quelques-uns de vos *détails importans sur le Concordat Religieux.* Ce que je sais positivement, dès aujourd'hui, c'est que ce bref si sec, si pauvre, si étrange dans votre traduction, plusieurs des évêques, à qui il a été adressé, en ont parlé comme d'une des pièces les plus augustes, les plus touchantes, les plus apostoliques qui soient jamais émanées de la chaire de saint Pierre. Ce que je sais positivement, c'est qu'un homme public, un ministre d'Etat, à qui l'on ne peut ni refuser beaucoup de lumières, ni prêter beaucoup de cagoterie, a dit, après avoir lu ce bref tout entier, « Qu'il respiroit la sainteté de l'apostolat et le zèle de la » primitive église ».

Sans doute il sera donné à tous les fidèles de le connoître. Puisque nous avons près de nous un représentant du souverain pontife, ce représentant ne laissera pas apparemment travestir, avec un si audacieux scandale, et son chef spirituel et son souverain temporel.

Nous verrons alors quelles sont les vérités, quelle est le but, quelles sont les autorités et les lois, quel est le langage ou l'accent qu'on a fait disparoître de cet acte défiguré.

Nous verrons par où le *chef de la chrétienté* a mérité qu'on le représentât frappant *de sa main les illustres prélats échappés aux fureurs de la révolution française.*

Nous verrons si la *nécessité de sauver* l'église, a dû être traduite par la nécessité de livrer ce qui en reste au brigandage.

Nous verrons s'il y a autant de contradiction, qu'on a voulu le marquer par les caractères italiques, à dire : « *Il faut* que vous résigniez vos siéges *de bon gré* dans nos

mains ». Et quant à moi, je sens qu'avec un *sinon*, je rendrois bien vîte la phrase aussi conséquente que complète.

Nous verrons quelles sont les expressions latines qu'on a prétendu rendre par cette tournure si niaise en français : « Vous avez tous fait de si belles choses, que nous n'hé- » sitons pas à vous en proposer une plus belle encore ».

Nous verrons si, dans un bref de quatre pages, qu'on étrangle en moins d'une colonne, on n'a pas cherché, pour les placer l'une près de l'autre, toutes les phrases où se trouvoient les mots *nécessaire* et *nécessité* ; avec le projet de les rendre fastidieuses et choquantes, pour la délicatesse d'une oreille mondaine : malice bien puérile, en vérité, même sur un sujet qui seroit moins sérieux ; car, enfin, Cicéron n'a pas laissé que de répéter les mots *amicus* et *amicitia* dans son *Traité sur l'Amitié*, ainsi que ceux de *senes* et de *senectus* dans son *Traité sur la Vieillesse*. Et qui ne sait que le bref du pape est un traité sur la *nécessité* ? Mais *nécessité* n'est point *attentat*. Mais conservation n'est pas violation. Mais de ce que le pape *n'a rien oublié* pour faire renaître l'église gallicane par d'autres moyens, il ne s'ensuit pas que le dernier qui lui a été laissé doive être négligé par lui, ou lui être enlevé par des pasteurs sans fonctions, et des rivaux sans autorité. Parce que le pape gémit d'employer un moyen rigoureux, il ne confesse pas pour cela qu'il en emploie un illicite ; parce qu'il dit, *Ce moyen déchire mon cœur*, il ne dit pas pour cela, *Ce moyen blesse ma conscience et excède mes pouvoirs*.

Et que seroit-ce, si le chef de l'église demandoit compte

à tous ceux qui, de loin ou de près, qui dans les partis les plus contraires, mais avec une égale violence, ont concouru à lui ravir toute autre ressource, ont précipité sur lui cette même *nécessité*, à laquelle ils lui reprochent aujourd'hui de n'avoir pu résister ? Je ne veux pas encore aller plus loin : mais cette affaire que les intérêts humains hérissent de tant de difficultés, ô combien elle sera simple le jour où on le voudra ! Que la religion ne soit pas exclue d'une question religieuse, et avec quelques mots elle la décidera. Certes, les apôtres l'eussent résolue en moins de dix jours.

Enfin, Monsieur, nous verrons et nous examinerons la doctrine contenue dans votre commentaire ; une doctrine qui, dès les premières lignes, tend à établir que les pasteurs ne sont pas faits pour les troupeaux, mais les troupeaux pour les pasteurs ; et qui, dans le second paragraphe, pour consacrer l'insurrection des évêques contre le pape, et conséquemment celle des curés contre les évêques, celle des vicaires contre les curés, etc., invoque cette RAISON, dont le nom a servi depuis dix ans à détruire tant d'autorités légitimes ; cette RAISON, la plus grande ennemie de celle qui mérite véritablement ce nom ; cette RAISON, qui, dans le délire de son impudence, a souillé de ses solennités le premier temple de l'église gallicane, et qui, sous un masque moins hideux, veut empêcher aujourd'hui que ce temple ne soit purifié. RATIONABILE *sit obsequium vestrum*. . . . .

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, en attendant vos discussions ultérieures,

Votre, etc.

NOTE

DE L'ÉDITEUR.

Comme on finissoit d'imprimer ces Lettres, en l'absence de l'auteur, maintenant éloigné de la capitale, on a vu paroître, d'abord le Bref du pape dans sa langue originelle ; ensuite, un numéro du *Courier de Londres* où ce Bref est entièrement traduit, avec des observations qui, cette fois, appartiennent au rédacteur même du journal, et conséquemment sont écrites du ton convenable à un homme comme lui.

Les erreurs de faits y sont fréquentes ; mais ces faits, il l'avoue avec candeur, lui ont été fournis par des *amis* intéressés, et il sait mieux les annales de la loyauté que l'histoire des hérésies.

La confusion des principes y est continuelle ; mais ses *amis* étoient là qui *conversoient* avec lui pendant qu'il écrivoit, qui brouilloient toutes ses idées par les leurs, qui ne lui laissoient poser la question qu'à la troisième page de sa discussion. On le voit s'élancer vers elle d'impatience ; on l'entend qui leur coupe la parole, qui leur dit : *Je n'ai point à examiner la valeur de cette politique. Si l'intérêt de la religion exige que les évêques donnent leur démission, ils n'ont plus à hésiter.* On les voit tout effrayés, l'entraîner aussitôt loin de cette question, à laquelle il étoit arrivé si tard ; substituer devant ses yeux un phantôme d'*honneur* mondain à la vérité descendue du ciel ; employer jusqu'aux séductions du commerce habituel de la vie ; remplir enfin leur sensible et condescendant *ami* d'illusions, où rien ne lui appartient, que la réserve délicate qu'il s'est imposée dans la manière de les reproduire, et qu'on ne lui a fait oublier que dans ses dernières lignes.

Nous ne doutons pas qu'après avoir réfuté le *correspondant* avec l'indignation qu'il ne pouvoit manquer d'exciter, le même écrivain ne réponde au *rédacteur* avec la noble modération dont ce dernier a donné l'exemple. Nous n'avons pas cru devoir attendre cette nouvelle réponse, pour publier celle qui se trouvoit déjà imprimée. D'ailleurs le *rédacteur* n'ayant rien de commun avec le *correspondant*, il faut *rendre à chacun selon ses œuvres.*

SECONDE LETTRE

AU

RÉDACTEUR

DU

COURIER DE LONDRES.

Et contristati sunt afflictione magnâ, quòd venisset homo qui quæreret prosperitatem filiorum Israël......

Et dixi eis : « Vos nostis afflictionem in quâ sumus, quia » Jerusalem deserta est, et portæ ejus consumptæ sunt » igni ; venite et ædificemus muros Jerusalem...... ».

Et subsannaverunt nos, et despexerunt, dixeruntque : « Quæ » est hæc res quam facitis ? Numquid contra regem vos » rebellatis?...... ».

Et reddidi eis sermonem, dixique ad eos : « Deus cœli ipse » nos juvat. Et nos servi ejus sumus. Surgamus et ædi- » ficemus ».

Nehemias, cap. II.

SECONDE LETTRE

Au Rédacteur du Courier de Londres.

Ce samedi, 26 septembre 1801.

MONSIEUR,

Il y a des jours de distance entre vous et moi, des semaines, sans doute, entre votre facilité et la mienne. Nous marchons inégalement sur deux lignes parallèles, et je sens que vous direz de moi : *Sequitur non passibus æquis.* J'arriverai cependant, parce que rien ne me détourne sur ma route; que je vois clairement un but unique, et que j'y vais en ligne directe.

Votre première proposition, Monsieur, établit une divison de *trois caractères que porte*, selon vous, *la lettre du pape, considérée en elle-même*; savoir : — 1°. *l'hommage que sa sainteté croit devoir rendre à la conduite vertueuse des évêques de France ; —* 2°. *l'aveu de la violence qui l'a portée à leur demander la démission de leurs siéges ; —* 3°. *enfin, l'annonce de certaines mesures qu'elle sera obligée de prendre pour le gouvernement de l'église de France dans les deux cas, soit d'un refus, soit d'une réponse dilatoire.*

Je pourrois demander d'abord, à ceux qui établissent ainsi la proposition, quelle est la ligne du bref où le pape fait l'AVEU DE LA VIOLENCE *qui l'a porté à demander les*

démissions ; car enfin, si *violence* est un synonyme identique de *nécessité*, de même qu'on dit : *Il est nécessaire de s'entendre*, on pourra donc également dire : *Il est violent de s'entendre ?* Mais nous reviendrons sur cet objet. Une réflexion bien plus importante naît de ce début.

Oserai-je observer, Monsieur, que voilà votre proposition générale établie ; voilà les chefs de votre discussion annoncés ; voilà toute votre matière divisée sous trois points principaux, et je n'y trouve pas un seul mot sur l'état de la question principale.

Le grand but auquel marche le souverain pontife, le grand devoir qu'il remplit, enfin ce qu'il fait, ce qu'il veut et ce qu'il doit faire ; voilà ce qu'il falloit d'abord établir, avant de nous parler de la manière dont il le fait. Les démissions même ne sont pas *but* ici, elles ne sont que *moyen ;* c'est la seconde, et de beaucoup la seconde question : et, par exemple, je ne crois pas que, sur les quatre-vingts évêques restant, nous dit-on, de l'ancien clergé français, il y en ait deux qui, concentrant en eux seuls toute la question, se disent intérieurement : *To be or not to be, that is the question.*

Me permettez-vous, Monsieur, de vous exposer comment je conçois qu'eût dû se produire ici la proposition générale ; à partir de quel principe, dans quel ordre, avec quelle déduction devoient s'annoncer et se traiter successivement, et la question principale et les questions secondaires ? Je vais remonter bien haut, je vous en avertis.

Une religion a été donnée par le ciel à la terre, qui ne peut s'en passer. Cette religion est le lien des sociétés, le

principe des vertus, la régulatrice des mœurs ; le guide des lois, quand elles sont bonnes et efficaces ; leur supplément, quand elles sont mauvaises ou insuffisantes. Elle est le frein du puissant, l'appui du foible, la richesse du pauvre, la grandeur de celui qu'on humilie, la patience de celui qu'on opprime, la consolation de celui qui pleure, la constance de celui qui souffre, l'espoir de celui qui n'a plus d'espoir dans le monde. Cette religion unit les parens et les amis pendant leur vie, elle les rejoint après leur mort. Se faisant la mère commune, afin de rendre frères ceux qu'elle appelle ses enfans, elle embrasse tous les hommes dans une charité universelle, tous les temps dans notre vocation et dans notre destinée. Elle promet un rémunérateur de toutes les vertus ignorées, négligées, immolées. Elle annonce un vengeur ou des crimes secrets qui seront restés inconnus, ou des crimes publics qui seront restés triomphans, si les uns et les autres n'ont pas été expiés. Elle ferme les plaies des Etats, quand elle n'a pu les prévenir. Elle ramène l'ordre et la paix, quand elle n'a pu empêcher leur exil. Elle répare les injustices, éteint les haines, inspire aux uns le remords et aux autres le pardon, se fait des instrumens de ceux qui avoient été sa terreur, et à la suite des plus sanguinaires et des plus sacriléges révolutions, on la voit en susciter une autre qui réjouit le ciel, et qui console la terre.

Cette religion est la religion chrétienne. Celui qui n'auroit pas eu le bonheur de naître dans son sein, celui qui ne goûteroit pas la douceur de la regarder comme le plus grand bienfait de Dieu envers les mortels ; celui-là, s'il se mettoit à examiner attentivement l'origine, l'établisse-

ment, l'ancienneté, la perpétuité, la morale, le but, le gouvernement de l'église chrétienne, même après ne l'avoir considérée d'abord que comme chef-d'œuvre de sagesse et de charité humaine, pourroit bien finir, comme le grand Condé après un pareil examen, par confesser qu'il est pour le moins aussi aisé de la croire l'ouvrage d'un Dieu que celui d'un homme.

Mais pour conserver purs et intacts tous ces grands caractères, l'église (ce qui ne signifie pas ici, dans l'acception générale du mot, tous les fidèles, mais ce qui indique, dans un sens plus restreint, les pasteurs enseignans, les successeurs des apôtres, ayant à leur tête le successeur de Pierre et le vicaire de Jésus-Christ); l'église, disons-nous, a reconnu et consacré plusieurs principes fondamentaux, dont l'observation constante a seule maintenu l'inviolabilité du saint dépôt confié à sa garde.

Entre tous ces principes, il n'en est pas un qui ait plus exercé sa vigilance, ni plus excité son zèle, que le principe de l'UNITÉ.

Elle commence par le trouver dans la bouche même de son divin fondateur. C'est Jésus-Christ même qui a posé pour loi fondamentale de son église, « l'unité de pasteur et l'unité de bercail » : UNUS *pastor* et UNUM *ovile*. C'est Jésus-Christ qui a dit : — « Celui qui ne recueille » pas avec moi, jette au vent ce qu'il recueille ». *Qui non colligit mecum, dispergit.*

« Unité de Dieu, unité de baptême, unité de foi », telles sont les bases sur lesquelles l'église elle-même déclare que repose son saint édifice. UNUS *Deus*, UNUM *baptisma*, UNA *fides*.

Si elle détermine dans un concile œcuménique, si elle prescrit à ses enfans le symbole qu'ils doivent apprendre et réciter, comme guide et gage de leur foi ; lorsqu'elle en vient à définir elle-même ses propres caractères, c'est celui de l'unité qu'elle énonce le premier. Il faut croire en « l'église une, sainte, catholique apostolique : » — UNAM, *sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam.*

De siècle en siècle, de concile en concile, cette profession se renouvelle par le corps de l'église. — « Nous » croyons », dit le concile de Rome de l'an 1302, « nous » croyons et confessons l'église UNE, sainte, catholique » et apostolique. . . . . Nous reconnoissons qu'elle est » UNIQUE — que c'est UN seul corps, qui n'a qu'UN » chef — que ce seul chef est Jésus-Christ, et saint Pierre, » et le successeur de saint Pierre (1) ».

Ce successeur de saint Pierre, ce vicaire de Jésus-Christ, pourquoi l'est-il ? Pourquoi a-t-il *sur toutes les églises du monde* une *primauté* non-seulement *d'honneur*, mais de *juridiction* ? Pourquoi, lorsque l'on doute, lui demande-t-on une décision ; lorsque l'on décide, une confirmation ; lorsque l'on diffère, un jugement ? Pourquoi saint Augustin, qui avoit sollicité une de ces décisions, disoit-il, après l'avoir obtenue : *Rome a parlé.... la cause est finie* (2) ? Pourquoi l'église gallicane toute entière, faisant, en 1790, cette belle *exposition de ses principes*, appeloit-elle, avec Hincmar, l'église de Rome *la mère et la maîtresse de toutes les églises*, le pontife romain *le*

---

(1) *Décrétale* Unam sanctam.

(2) Roma locuta est....: Causa finita est.

père et le maître de tous les évêques (1) ? Parce que Jésus-Christ a voulu que Pierre, et après lui, son successeur, et après ce successeur, un autre jusqu'à la fin des siècles, fût *chef et centre de l'*UNITÉ *de l'église* (2). Parce qu'au successeur de Pierre appartient de *réparer les brèches faites à l'*UNITÉ *de la foi* (3). Parce que *de la chaire de Pierre est sortie, et que par elle se perpétue l'*UNITÉ *du sacerdoce* (4). Parce que l'église particulière, qui a pour pasteur immédiat le successeur de Pierre, est *l'église mère, à laquelle, comme à la première de toutes les puissances spirituelles, il faut que l'église* UNIVERSELLE *vienne se* RÉUNIR (5). « Je trouve ici, écrivoit » saint Jérôme au pape Damase, une église déchirée » entre trois partis. C'est à qui s'empressera autour de » moi, pour m'entraîner à lui; et moi je leur crie à tous : » *Celui qui s'*UNIT *à la chaire de Pierre, qu'il se montre ;* » *et je suis à lui, et il est à moi.* Je ne connois point » Vitalis : je dédaigne Mélécius : je ne sais ce que c'est

---

(1) Ut primæ sedis ac matris et magistræ omnium ecclesiarum, doctorumque episcoporum patris atque magistri regulare judicium ferre convenit. — *Hincmar*, etc., pag. 13 des citations ; n°. 64, pag. 34 de l'*Exposition des Principes*, etc., rédigée par M. l'archevêque d'Aix, et signée de cent vingt-sept archevêques et évêques.

(2) Tous les pères de l'église, y compris Bossuet. Clergé de France, *Expos. des Princ.*, pag. 64.

(3) Saint Cyprien.

(4) Saint Cyprien.

(5) « Ad quam ob potiorem principalitatem, necesse est omnem » convenire ecclesiam ». (Saint Irénée).

» que Paulinus. Je m'UNIS à votre sainteté, c'est-à-dire, » à la chaire de Pierre » (1).

Enfin tous ces grands et saints personnages qui, selon l'expression de Bourdaloue, *n'ont mérité d'être appelés les pères de l'église, que parce qu'ils en ont été les véritables enfans ;* qui, comme il le dit encore, *se faisoient un point de conscience et de religion, un point de sagesse chrétienne de s'attacher à l'église dans toutes les révolutions et tous les troubles ;* on les voit, partout, animés d'une pieuse émulation, enchérir l'un sur l'autre en témoignages de respect, en actes de soumission, en offres de dévouement pour la conservation de cette précieuse UNITÉ. Quoi de plus frappant que les citations qui nous ont été présentées ? Eh bien ! elles ne sont pas les plus fortes. Un des pères a dit que *pour l'*UNITÉ *catholique* il ne falloit pas craindre de *faire des blessures, même réitérées, à la discipline de l'église ; comme on porte le fer dans l'écorce de l'arbre, sur lequel on veut enter une branche étrangère.* Il félicitoit l'église de ce que les Donatistes avoient été ainsi *entés sur les rameaux même sanglans du tronc de l'*UNITÉ *catholique. La paix,* disoit-il, *compensera toutes ces pertes et guérira toutes ces blessures* (2). Le même père, et c'est saint Augustin, a résumé ailleurs toute cette doctrine dans une seule sentence, « IL N'Y A JAMAIS

---

(1) Hic, in tres partes scissâ ecclesiâ, me rapere quisque ad se festinat, et ego interim clamito : *Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est.* Non novi Vitalem ; Melecium respuo ; ignoro Paulinum. — Ego beatitudini tuæ assentior, id est cathedræ Petri.

(2) Et hoc non fieret, nisi pacis compensatione sanaretur.

» UNE RAISON LÉGITIME POUR DÉCHIRER L'UNITÉ ». *Præscindendæ* UNITATIS *nulla est legitima ratio.*

Eh bien ! cette UNITÉ de l'église universelle étoit *déchirée* depuis dix ans dans toute la France. Le schisme ou plutôt les schismes s'étendoient chaque jour avec les conquêtes du pouvoir qui la gouverne. Ici étoient des églises sans unité : là il n'y avoit ni unité, ni églises. Le mal grossissoit d'heure en heure. Encore un peu de temps, et il pouvoit être incurable. Encore quarante jours, et Ninive pouvoit être détruite. Le successeur de Pierre a vu les puissances du siècle fatiguées de combats, et soupirant après la paix temporelle : il a songé aussitôt à cette paix des consciences et à cette paix des autels, qui, nées de celle des cités, la garantissent à leur tour. Il a fait retentir sa voix pontificale. Il a étendu son bras, d'une part pour *réparer les brèches faites à l'unité* de l'église universelle, de l'autre pour reconstruire les églises particulières qu'il voyoit détruites. Le même Dieu qui rebâtissoit autrefois le temple de Jérusalem avec les trésors de Cyrus ; qui sauvoit son peuple de la destruction, par l'amour que puisoit le superbe Assuérus dans les yeux de la timide Esther ; qui courboit la tête de ce grand Alexandre devant la thiare du vénérable Jaddus ; le même Dieu a fait pénétrer la voix de son pontife dans le cœur de ce jeune conquérant, qui a voulu tout à coup joindre le bienfait de ses lois à l'éclat de ses armes. Le père des fidèles a fléchi l'enfant de la victoire. Celui à qui toute force a été donnée pour pacifier le monde, à qui tout pouvoir a été confié pour restaurer la France, a dit au prince des prêtres, comme autrefois Cyrus :

Jéhova, le Dieu du ciel, m'a livré les royaumes de la terre, et il m'a commis pour relever son temple. Allez, montez sur la montagne sainte de Jérusalem. Rebâtissez le temple de Jéhova (1). Le prince des prêtres a proclamé *la conservation de l'unité dans l'église sainte, le rétablissement de la religion catholique dans toute la France.* Mais un grand sacrifice a été nécessaire. Il a été arrêté que tous les pasteurs qui sont ou qui se disent pontifes de l'église gallicane, présens ou exilés, anciens ou nouveaux, légitimes ou intrus, commenceroient par descendre également, soit des siéges qui leur appartiennent, soit de ceux qu'ils ont usurpés. C'est à un ministre intermédiaire à requérir avec des paroles d'indulgence et de paix la soumission des derniers, qui n'existent pas pour le siége apostolique, dès qu'ils n'ont pas existé par lui. Le souverain pontife ne parle directement qu'à ceux qui sont tout à la fois, et *par la grâce*, et *dans la communion* du siége apostolique; à ceux qu'il peut appeler ses *frères vénérables* et ses enfans chéris; à ceux dont il ne sollicite le pieux héroïsme, que parce qu'il a vu les prodiges de leur vertu et les trésors de leur sagesse. C'est à ceux-là qu'il demande lui-même leur démission. Il la leur demande comme absolument nécessaire à la religion, *omninò necessarium.* Il la leur demande par les entrailles du Christ, *per viscera Domini nostri Jesu Christi.* Il la leur demande en faisant revivre pour eux tous ces grands exemples de

---

(1) *Regna terræ tradidit mihi Jehova Deus cœli, et ipse commisit mihi ut ædificem sibi domum in Jerusalem..... Ascendite Jerusalem, et ædificate domum Jehovæ.*

l'église ; tantôt un saint Grégoire de Nazianze qui, dès qu'il se croit une occasion de troubles, se démet de son évêché de Constantinople ; tantôt ces trois cents évêques de Carthage, qui, pour éteindre le schisme des Donatistes, offrent de résigner tous à la fois l'épiscopat. Il la leur demande, en leur rappelant que dans des circonstances bien moins urgentes elle lui a été généreusement offerte, par tous ceux d'entre eux qui représentoient le clergé de France à l'assemblée nationale de 1790. Il la leur demande, en les avertissant qu'il a tout tenté, et tout inutilement, pour éloigner d'eux, et surtout de lui, ce calice amer. Il la leur demande enfin, en annonçant que leur refus le mettroit, lui, souverain pontife, dans l'alternative, ou d'abandonner pour eux, ou de sauver, sans eux, la cause de la religion. Telles sont les circonstances, tel est l'objet, l'ensemble et la marche du bref que vient d'adresser SA SAINTETÉ aux évêques français réfugiés en Angleterre.....

JE n'abuserai pas, Monsieur, de l'émotion que vous a sûrement causée cette foible esquisse d'un si grand tableau (eh ! que n'a-t-il été tracé par vous !) Mais convenez qu'une telle exposition étoit plus digne de votre âme et de votre génie, plus digne surtout du sujet, plus digne de la vérité et de la gravité des circonstances.

Je conçois que, pour certaines gens du monde, cette manière de voir les événemens et de juger les questions, ce rapport entre les choses du ciel et celles de la terre, toutes ces citations, tous ces vieux souvenirs peuvent paroître bizarres. Mais puisque parmi ces gens du monde,

puisque dans les cercles du monde, aux soupers, au jeu, au théâtre, les courtisans, les femmes, les enfans jeunes ou vieux, veulent citer le pape, interroger le pape, prononcer sur les devoirs, sur les actions, sur les lettres du pape; il faut bien cependant qu'ils apprennent la langue du pape, à moins qu'ils n'aient la prétention de lui enseigner la leur: il faut bien qu'ils connoissent la foi, les motifs, les règles de conduite du pape, à moins qu'ils ne veuillent transporter sur sa chaire leur croyance, leurs principes, et leurs systêmes. Or, on m'accordera que de toutes les bizarreries, la plus étonnante seroit encore celle d'entendre un pape proférer du haut de son trône apostolique, le discours suivant :

« Je veux *l'excès du mal*, dans l'espérance qu'il pourra » en résulter un bien. Je veux *l'excès du désordre*, plutôt que de souffrir une espèce d'ordre différent du seul » que je conçoive, et du seul que je supporte. Il y a » encore parmi ce peuple trop de liens pour la société, » trop d'appuis pour la morale, trop de vestiges de cette » religion pure dont je suis le premier pontife. J'abattrai » ceux de ses temples qui ne sont pas encore démolis; je » lui ôterai ceux de ces pasteurs qui ne sont pas encore » immolés ou proscrits. Dans plusieurs cantons de ce » pays, l'homme a oublié qu'il avoit un créateur : il faut, » ou que le pays, tout entier, ressemble à ces cantons; » ou, si on lui fait une église, qu'elle soit le résultat » et l'aliment du schisme, de la discorde et du crime; » qu'une telle église, au lieu d'édifier, révolte; au lieu » de consoler, aigrisse; au lieu de ramener à Dieu, en » éloigne. *Peut-être* finiront-ils par avoir un tel besoin

» et du vrai Dieu et de ses vrais pontifes ; qu'enfin *ils* » *nous désireront*, ils nous imploreront, et nous ne les » réconcilierons avec le ciel, que s'ils font nos volontés » sur la terre.... ».

Qui parle ainsi? me dira-t-on. Non pas vous, Monsieur, assurément : vous, dont on suit la bannière; vous, dont on rappelle la pure, saine et invariable politique, toutes les fois qu'on charge des anathèmes qu'il mérite cet horrible et calamiteux système de *faire tout aller au pis*. Mais ceux-là, ou sciemment, ou sans s'en apercevoir, profèrent virtuellement ce discours tout entier, qui profèrent les mots textuels que j'y ai soulignés. Ceux-là parlent ainsi, qui taxent de révolte et d'apostasie la haine que l'on porte à des mesures aussi malhabiles que malfaisantes. Ceux-là parlent ainsi, qui jettent les malheurs sur un pays, comme on jette les dés sur une table, en se disant *qu'ils ont des chances*, et que leur nombre peut sortir. Ceux-là, Monsieur, parlent ainsi, qui, acharnés depuis dix ans à la poursuite de ce bien *éventuel*, fruit *possible* d'un mal *certain*, ont contribué sinon de tous leurs talens, au moins de toutes leurs forces, à plonger vos malheureux princes, vos généreux proscrits, des milliers de familles et des millions d'hommes, dans un abîme qu'ils ne trouvent pas encore assez profond.

Revenons, Monsieur, à la proposition générale du bref, telle qu'elle vient d'être établie entre nous; car je crois fermement que nous commençons à être d'accord.

J'admets maintenant qu'on voulût, en matière si importante, se rendre compte à soi-même de son opinion;

et qu'avec une réserve respectueuse, on se permît l'examen du bref, et des bases sur lesquelles il est appuyé. Vous voyez déjà les différentes questions qui se présentent successivement à l'examen.

L'unité de l'église est-elle véritablement déchirée? Le schisme, ou les schismes (car aussitôt qu'on en a un, on en a bientôt vingt) affligent-ils véritablement la France?

La religion catholique est-elle véritablement à rétablir en France?

Le pape a-t-il dû demander la démission des évêques français?

Les exemples qu'il leur a cités, l'offre qu'il leur a rappelée, ont-ils un rapport direct avec la circonstance actuelle?

Les évêques doivent-ils refuser ce que le pape leur demande?

Voilà, Monsieur, les diverses questions que nous avons à passer en revue.

§. *L'unité de l'église est-elle déchirée? Le schisme afflige-t-il véritablement la France?*

Comment naquit en Afrique le schisme des Donatistes? Cécilien avoit été élu canoniquement évêque de Carthage. Une portion séditieuse du clergé de Numidie, ayant à sa tête *Donat des Cases noires*, élut un nommé *Majorin* pour le siége sur lequel Cécilien étoit assis. Majorin, faux évêque, en consacra d'autres aussi faux que lui. La succession schismatique se maintint comme la succession ca-

nonique. Il n'y eut plus un siége épiscopal d'Afrique qui n'eût son pasteur légitime et son intrus.

N'est-ce donc pas là, Monsieur, ce que toute la chrétienté a vu arriver en France? N'a-t-on pas commencé par y nommer des évêques aux siéges que d'autres évêques occupoient canoniquement? Chaque siége n'a-t-il pas eu son pasteur légitime et son pasteur intrus? Ces intrus ne se sont-ils pas perpétués? Et lorsqu'un d'eux est venu à manquer, soit par mort, soit par rétractation et abandon du siége usurpé, ne l'ont-ils pas remplacé par une nouvelle consécration schismatique? Tous ces bons et vénérables pasteurs du second ordre, que notre île a réfugiés dans son sein, n'ont-ils pas vu de même des intrus s'emparer de leurs cures? Tous ces intrus, anathématisés par l'église gallicane, ne s'appellent-ils pas entre eux l'église gallicane? n'exercent-ils pas une juridiction? ne publient-ils pas des mandemens? ne tiennent-ils pas des conciles? Si tout cela ne doit pas s'appeler un schisme, les pères de l'église, trois conciles, et la tradition ecclésiastique de quinze siècles, ont donc faussement appelé les Donatistes du nom de schismatiques.

On vous a dit, Monsieur, que *la crainte du schisme, fondée en 1790, ne paroissoit plus l'être aujourd'hui....* qu'aujourd'hui *les évêques constitutionnels n'avoient aucune influence....* que *leur nullité étoit la suite du mépris universel qu'ils avoient obtenu.*

Ou je m'abuse étrangement, Monsieur, ou vous allez bientôt reconnoître que ce sont précisément les trois allégations inverses qui eussent dû vous être présentées. Daignez me suivre.

En

En 1790, les pasteurs légitimes existoient tous. Leur présence seule rappeloit leurs droits. Leur courage, leur éloquence, défendoient les droits de l'église. Ceux d'entre eux qui avoient toujours été des modèles de vertu épiscopale, donnoient à leur cause l'appui du respect qu'avoit inspiré leur personne, l'appui de la reconnoissance qu'avoient fait naître leurs bienfaits ; car tout le troupeau n'étoit pas sacrilége, tout le troupeau n'étoit pas ingrat. Ceux qui, moins exemplaires, n'avoient excité l'admiration que par les mérites, les talens, les lumières du siècle, ceux-là, soit que le creuset de l'adversité eût purifié jusqu'à leurs motifs, soit qu'ils vérifiassent le mot de Montesquieu, et que l'*honneur* fût pour eux *le supplément de la vertu*, marchoient d'un pas égal, avec leurs saints collègues, dans les voies de l'église, et dans la route du martyre. Tous, par une raison ou par une autre, forçoient encore au respect jusqu'à leurs spoliateurs et jusqu'à leurs bourreaux. Ils glaçoient quelquefois l'audace de l'impiété, et faisoient expirer le blasphème sur ses lèvres. Ils excitèrent souvent l'enthousiasme de plusieurs fidèles, qui consacrèrent leurs talens par la défense de leurs pasteurs. Un orateur, de votre assemblée nationale, lui dit un jour en parlant de ces évêques : *Vous les chasserez de leurs palais? ils iront se réfugier dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri. Vous leur prendrez leur croix d'or? ils en auront une de bois : c'est une croix de bois qui a sauvé le monde* (1)*!!....* Il dit, et l'on entendit un frémissement universel parcourir toute cette assemblée : et

(1) Discours du comte de Montlosier.

les impies qu'elle renfermoit dans son sein, et qui le déchiroient, furent étonnés de n'être pas encore à l'abri de l'impression qu'ils venoient de recevoir. Alors l'évêque de Clermont imposoit encore un silence respectueux, lorsque, dans cette tribune, théâtre de tant de déclamations sacriléges, il s'inclinoit en prononçant le nom de Jésus-Christ : et deux ans après, lorsque l'archevêque d'Arles s'entendit appeler par les meurtriers dans le jardin des Carmes; lorsqu'il espéra sauver par sa mort tous ses frères prisonniers avec lui; lorsque, forçant le rempart qu'ils lui faisoient tous de leurs corps, il s'avança vers les bourreaux qui vociféroient son nom, ayant les bras en croix sur sa poitrine, et leur répétant les expressions de son divin maître : *Je suis celui que vous cherchez*; trois fois les bourreaux reculèrent devant la victime; trois fois les haches se levèrent sur sa tête, et retombèrent sans avoir osé la toucher. Le monstre qui lui porta le premier coup détourna les yeux pour le frapper.

Quel étoit le tableau qu'opposoit à celui-là l'église schismatique dans son berceau? des hommes qui avoient secoué tous les freins de cette église, dont ils osoient se *constituer* les premiers pasteurs. Leur intrusion étoit évidente, et leur délit étoit flagrant. Leurs complices, leurs auteurs, ce *siége* de l'athéisme, *par la grâce* duquel ils étoient évêques, les abreuvoient de leurs dédains. On les avoit mis là pour décrier bien plus que pour remplir le ministère qu'ils usurpoient, pour finir, et non pour continuer la religion : Mirabeau le disoit à qui vouloit l'entendre. Le passage eût été trop brusque, de l'adoration d'un Dieu pratiquée pendant six mille ans, à l'in-

existence de ce Dieu, proclamée en un jour. Les intrus, dans l'intention de ceux qui les ont créés, devoient rendre ce passage insensible. Ils étoient le pont jeté sur l'abîme qui sépare la religion de l'athéisme.

Telle étoit l'époque de 1790 : voyons celle de 1801.

Sur les cent trente-cinq archevêques ou évêques originaires, cinquante-trois ont cessé de vivre; ils n'ont point été remplacés : autant de siéges qui sont sans évêques légitimes; et tandis que la succession canonique s'interrompt, la succession schismatique se continue. Des quatre-vingt-deux pontifes légitimes qui restent, sept seulement sont en France, et plusieurs d'eux y sont accablés de caducité et d'infirmités. Les soixante-quinze autres sont disséminés sur tout le continent, et relégués à toutes les extrémités de l'Europe. De là, selon le degré de leur zèle ou de leur découragement, de leurs moyens ou de leur pénurie, ils communiquent ou prétendent communiquer avec leurs diocèses par des dépêches toujours insuffisantes, nécessairement rares, mutilées, interceptées, dénaturées, désobéies. Ils ont perdu, auprès d'une partie de leurs ouailles, l'ascendant de leur présence et de l'habitude; ils sont inconnus à l'autre. Une génération entière d'hommes qui, en 1790, avoient de sept à quinze ans, et qui en ont aujourd'hui de dix-huit à vingt-six, n'a jamais vu ces pasteurs, exilés depuis douze; ne les connoît peut-être que par ce qu'en ont récité devant elle l'injustice et l'esprit de parti; a vu malheureusement dans les rapports publics, qu'ils n'étoient pas tous unis en subissant leur exil, comme ils l'avoient été en s'y dévouant; a regretté, il faut tout dire, que quelques-uns ne se mon-

trassent pas *des ministres de paix dans des temps de colère.* Enfin les plus fidèles à leurs saints devoirs, les plus précieux pour la religion, la morale et l'ordre public; ceux qui, si on les voyoit reparoître, seroient reçus avec transport; ceux qui, ranimant alors le souvenir de leurs grandes épreuves par le spectacle de leur grande vertu, auroient tout à coup une influence aussi salutaire que puissante pour la direction des consciences et pour la paix des cœurs; ceux-là même, oubliés des uns, ignorés des autres, perdent chaque jour quelque chose, ou des regrets, ou des désirs qu'on leur adressoit; et c'est autant d'espérance perdue pour *l'unité de l'église.*

Au contraire, le clergé schismatique est insensiblement devenu moins défavorable, et a fini par obtenir des suffrages, même imposans. Il a rejeté hors de son sein ce qu'il appeloit son écume, ces hommes évidemment coupables devant Dieu, flétris devant le monde, et dont le nom seul est un scandale. Les nouveaux choix pour les siéges vacans ont été dictés par le désir de la considération, et par la crainte du mépris public. Ces nouveaux élus, voulant honorer le corps dont ils avoient consenti à devenir les membres, ont prêché, de parole et d'exemple, l'étude de la religion, la régularité de mœurs, la pratique de la charité et de tous les devoirs sacerdotaux. Dans les temps de la terreur, on a vu de ces pasteurs schismatiques, soit du premier, soit du second ordre, braver les plus grands dangers pour conserver le souvenir d'une religion; pour secourir, consoler, sauver ce qu'ils appeloient leur troupeau, même sans différence d'amis ou d'ennemis. On en a vu qui, traî-

nés à l'échafaud, ont reçu le coup de la mort avec courage et religion. On les a vus depuis se réunir en conciles, dans lesquels ils ont imité toutes les formes, et parlé le langage des conciles les plus canoniques et les plus respectés. Dans l'avant-dernier, ils ont excommunié solennellement tout prêtre ou évêque qui avoit renié ou blasphémé; qui avoit livré ses lettres de prêtrise; qui étoit marié, etc. Ils viennent d'en tenir un récemment : les papiers publics nous ont appris que, le jour de son ouverture, le peuple n'avoit pas vu sans intérêt cette réunion de *vieillards vénérables*, de *victimes échappées à une si longue persécution*. Enfin, dans le schisme d'Afrique, il y eut une époque où une partie des Donatistes, recommandable par sa piété, exemplaire par ses mœurs, chérie et respectée des peuples, ne donnoit de prise à la censure que par le schisme; tandis que d'autres, sous le nom de *Circoncellions*, étoient la terreur des cités et des villages; marchoient les armes à la main, se prétendant les défenseurs de la justice, forçant les maîtres d'affranchir leurs esclaves, et les créanciers de libérer leurs débiteurs (1). Il me semble qu'il y a eu de tout cela dans le clergé schismatique de France; mais qu'aujourd'hui presque tous ses *Circoncellions* sont vaincus et chassés sans retour, comme le furent aussi ceux des Donatistes.

Que si mes informations, Monsieur, ne se trouvent point d'accord avec les vôtres, sur ces progrès du clergé schismatique vers une réhabilitation; si vous me deman-

(1) Abrégé de l'Hist. ecclés. sous l'année 329, pag. 138, tom. I.

dez de vous faire connoître un de ces *suffrages imposans* que j'ai mis tout à l'heure au nombre de ses conquêtes, je vais vous en indiquer un.

Vous ignorez peut-être qu'il existe, dans la capitale de France, un conseil de monsieur l'archevêque de Paris, du légitime archevêque, de ce monsieur de Juigné, dont la piété et la bienfaisance ont rivalisé avec celles de son prédécesseur, qui cependant étoit M. de Beaumont. On peut dire, sans la moindre exagération, que ce conseil, au milieu des ruines du temple, a conservé les tables de la loi; au milieu de la nuit répandue sur toute la France, a nourri le feu sacré qui devoit lui rendre la lumière. Ceux qui le composent sont revêtus des pleins pouvoirs de leur archevêque. Ils réunissent le zèle et la sagesse, la science et la modestie, la pureté et l'indulgence. Ils sont tout entiers à leur ministère, et ne sont qu'à lui. Les justes larmes qu'ils répandent, comme hommes, sur d'augustes victimes des révolutions humaines, n'ont rien de commun, pour eux, avec les soins sacrés qu'ils doivent, comme prêtres, au rétablissement de la religion et du culte de Dieu. Ils ne se croient permis, ni de maudire, ni de repousser la main qui n'a pas renversé le trône et qui relève l'autel; en un mot, ils voient dans Dieu le distributeur des empires, et non le serviteur des puissances; dans la religion, la fin de l'homme, la règle, et non l'instrument de ses affections.

Eh bien! Monsieur, parmi plusieurs écrits, fruit des vertus et des lumières de ces hommes rares, il en a paru un l'année dernière, qui a pour but direct l'extinction du

schisme (1), de ce schisme qu'ils ne traitent pas légèrement; car ils disent qu'*il n'en a existé aucun aussi funeste et aussi désastreux dans ses effets* (2).

Si *désastreux*, que, pour l'éteindre à tout prix, ils ont été, dans cet ouvrage, à la recherche des prodiges d'indulgence que, de siècle en siècle, le désir de l'unité a inspirés à l'église; et ont mis en principe qu'il n'y en avoit aucun qui ne dût être renouvelé, pour réunir dans son sein les schismatiques d'aujourd'hui.

Ils se sont plaints des obstacles apportés à cette réunion si précieuse par *un zèle vraiment pharisaïque*, qu'ils ont appelé *une insulte à l'église*, et une *opposition déclarée au Dieu des miséricordes* (3).

Ils ont remarqué que ç'a toujours été des hétérodoxes qui se sont intitulés *les purs* par excellence; que les novatiens, les montanistes, les manichéens s'appeloient tous *les purs* (4).

Ils n'ont cependant *pas voulu douter des intentions pures de ceux qui se montroient si sévères et si difficiles*. Ils ont *vu dans cette rigueur l'effet du zèle, plutôt que de l'humeur, du ressentiment, d'une fausse politique;* mais ils ont *cru aussi que ce zèle n'étoit pas toujours accompagné de la science qui seroit nécessaire ici*. Ils ont *cru que ces zélateurs ne savoient pas ce que les pères ont conseillé, ce que les conciles ont ordonné dans des circons-*

---

(1) *La Conduite de l'Eglise dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie ou du schisme, depuis l'âge de saint Cyprien jusqu'aux derniers siècles.* Paris, chez Le Clere. 1800.

(2) Page 125. (3) Page 24. (4) Pag. 29 et 30.

tances parfaitement semblables à celles où nous sommes (1).

Et ç'a a été un très-grand malheur, ont-ils dit; *car on a manqué des momens bien favorables pour l'extinction du schisme* (2).

Ils ont dit enfin, et c'est là, Monsieur, ce que je voulois vous annoncer, ils ont dit : *Nous ajoutons, et nous ne craignons pas même de le dire hautement, quelques* ardens *catholiques, dussent-ils en être choqués, il est dans le clergé constitutionnel des sujets* QUI NE SONT POINT INDIGNES D'ÊTRE RECHERCHÉS, ET QUI PEUVENT SERVIR UTILEMENT L'ÉGLISE (3). Ils ont dit : *Assurément, il seroit peu juste de refuser toute* ESTIME *à ceux d'entre eux qui n'ont point abjuré leur état, ni abandonné leur poste, malgré la défection et l'exemple contagieux d'une partie de leurs confrères* (4). Ils ont dit : *Tendons à tous nos frères une main charitable; ouvrons notre sein pour les recevoir : promettons à tous ceux qui se rendent à nos vœux, l'amitié la plus fraternelle* (5).

Tel est, Monsieur, le langage que tenoient à Paris, l'année dernière, sur le clergé schismatique, les dignes représentans du légitime archevêque, les premiers peut-être entre ces *soldats de Jésus-Christ*, qui, suivant la belle peinture qu'a tracée d'eux un autre prélat (6), *sont restés, pendant huit ans, exposés sur la brèche; ont supporté les outrages, les chaînes, les cachots, l'indigence; ont vu leurs amis, leurs compagnons d'armes moissonnés par le glaive; ont résisté à tant d'épreuves pour rendre*

---

(1) Pag. 8 et 9. (2) Pag. 9. (3) Pag. 10. (4) *Ibid.* (5) Pag. 124.
(6) M. de Barral, évêque de Troyes.

témoignage à la foi ; ont veillé sur les débris de la morale ; ont combattu le schisme ; ont, en un mot, par des sueurs de sang et des travaux inouis, conservé en France la religion de Jésus-Christ (1).

Trouvez-vous, Monsieur, soit dans leur langage, soit dans les tableaux qui ont précédé mes citations, rien qui annonce qu'on puisse traiter légèrement le *schisme* dont la France est affligée ?

Ceux qui *ne sont pas indignes d'être recherchés*, seroient-ils donc *indignes d'être craints ?* Ceux dont on auroit horreur de s'approcher, n'en sont-ils pas plus redoutables sous une autre point de vue ? Les premiers ne donneront-ils pas au *schisme* le danger de la séduction, les seconds l'empire de la violence?

Vous nous parlez, Monsieur, d'*évêques* qui, quand le pape leur demande leur démission *pour conserver l'unité et pour rétablir la religion, peuvent,* dites-vous, *se demander à eux-mêmes : « Que veut ce premier consul ? où va-t-il? sa religion est-elle un sentiment? n'est-elle que de la politique ? que signifient ces rigueurs exercées envers de bons prêtres ? que signifie le scandale de ce dernier concile » ? . . .*

Mais ces évêques qui voudroient, comme leur Dieu, lire dans les cœurs, dédaigneroient-ils donc de lire, comme leurs semblables, dans les événemens ? Auroient-ils donc laissé passer, sans y faire attention, le contraste si frappant entre *ces rigueurs exercées*, en effet, *contre de bons*

(1) *Réponse au véritable état de la question sur la promesse de fidélité*, etc., pag. 10.

prêtres, et cet ordre du ministre de la police générale, qui, le même jour, les a fait cesser dans toute la France? entre le début en effet très-*scandaleux* de ce concile, et la séparation vraiment édifiante de ce même concile; lorsqu'entendant annoncer une convention du pape, il a jugé qu'il n'avoit plus rien à faire que se dissoudre, et d'attendre en silence? Quels sont donc les faits intermédiaires qui ont pu joindre deux extrémités si opposées, deux états de choses si contradictoires? Le souverain pontife n'auroit-il pas, en effet, détourné un grand danger, un danger immense pour l'église, *tanto impendente periculo?* Ne verroit-on pas là les traces de la longue et touchante lutte qu'il a poussée jusqu'au dernier jour, pour emporter encore l'adoucissement de quelques moyens, même après que le but lui étoit accordé? Le moment ne seroit-il pas venu, où, fatiguée d'essuyer tant de résistance sur les formes, après avoir consenti sur le fond, la politique des gouvernans auroit dit à la religion du pontife: *Il faut se décider. Nous vous offrons l'unité de l'église; mais il nous faut l'unité de l'Etat. Celle-ci est la condition de celle-là?* Pie VII ne se seroit-il pas souvenu alors qu'on a reproché à Paul III d'avoir, par un zèle imprudent et précipité, causé la scission entre Rome et l'Angleterre? N'auroit-il pas observé ce qu'ont observé les grands vicaires de Paris, que le *zèle, porté trop loin, a fait la plupart des schismes et des hérésies* (1)? Il ne me convient pas d'en dire davantage; et j'en ai dit assez pour l'homme qui réfléchit: mais si j'étois un évêque français, au lieu de *me demander*

(1) *La conduite de l'Eglise*, pag. 37.

à moi-même *ce que veut Bonaparte, et où il va,* je me dirois : « L'extinction du *schisme*, peut-être à la veille » de son triomphe, le salut des prêtres fidèles, la réconci- » liation des prêtres égarés, la conservation de l'unité dans » toute l'église, le rétablissement de la religion dans toute » la France, voilà *ce que veut* le pape, voilà *où il va :* je » le *veux*, et j'y *vais* avec lui ».

Je n'ai encore rien dit que d'un schisme, Monsieur; mais c'est de plusieurs qu'il faut parler.

D'abord, il y a une division intestine dans la fausse église de France; car là sont, et en très-grand nombre (1), des pasteurs du second ordre, qui appartenoient à l'église véritable, et à qui l'on ne reproche que d'avoir gardé leurs places au prix d'un serment, qui même n'a pas toujours été sans excuses (2). Ceux-là se croient, avec raison,

---

(1) Je l'ai entendu porter par un prélat français à dix-sept mille.

(2) Saint Athanase, surnommé *le père de la foi orthodoxe*, qui brava pour elle les persécutions, les exils, les tourmens, la calomnie, la mort; qui résista aux princes, aux peuples et aux pontifes ligués contre lui et contre la vérité; qui vit toute la terre arienne, combattit seul contre tous, et seul triompha de tous; qui reporté en triomphe sur son siége d'Alexandrie, dont il avoit été arraché trois fois, vit prosternés à ses pieds les mêmes hommes qu'on avoit soulevés contre lui; leur demanda la grâce de ceux qui avoient fait proscrire sa tête; fit régler par un concile que les chefs seuls de l'hérésie resteroient déchus de leur rang dans le clergé; mais que tous les autres seroient en même temps, et réconciliés à l'église, et maintenus dans leurs places; saint Athanase étoit interrogé par l'évêque *Rufinien*, sur ce qu'avoient statué les conciles et les différentes églises à l'égard de ceux qui avoient suivi le parti des Ariens; et voici les détails qu'il donnoit en *père*, à l'évêque qu'il

dans une classe très-différente de celle des *intrus*, qui ont envahi des siéges occupés et des cures non vacantes. Mais

---

appeloit *son enfant bien-aimé*. — « Dès que la persécution eut » cessé, Alexandrie vit s'ouvrir un concile, auquel furent présens » quelques évêques étrangers. Il y eut aussi en Grèce une assem- » blée d'évêques : il y en eut une dans l'Espagne, une dans les » Gaules. Partout il fut décidé que, si les chefs et les principaux » protecteurs de l'impiété arienne venoient à l'abjurer, on les re- » cevroit dans la communion de l'église, sans leur accorder au- » cune place dans le clergé ; mais qu'à l'égard de ceux qu'avoit » entraînés dans ce parti une sorte de nécessité et de violence, ils » obtiendroient tout à la fois et leur pardon et la conservation de » leurs rangs dans le clergé. On se porta d'autant plus facilement » à leur montrer cette indulgence, qu'ils alléguoient une excuse » *plausible* et qui avoit quelque chose de *persuasif* (*probabilis*.... » *persuasoria*). La conservation d'un ordre quelconque, dans ce » qui constitue le corps ecclésiastique, paroissoit avoir été leur » objet. Ils n'avoient pas cessé, disoient-ils, d'être fidèles dans le » fond de leurs cœurs. Ils n'avoient consenti à communiquer avec les » Ariens, que dans la crainte de laisser leurs églises en proie à des » impies, qui les auroient corrompues; et ils avoient mieux aimé » charger leurs consciences de ce fardeau, que de laisser leurs peu- » ples périr dans cette corruption..... Au reste, ces considérations » particulières n'ont été qu'un motif de plus pour ne pas les dé- » pouiller du rang qu'ils occupoient; car, en général, on a tou- » jours pardonné facilement à tous ceux que la séduction a fait » entrer, ou que la violence a précipités dans l'erreur. Je dois vous » dire encore que les résolutions prises dans ces différens conciles, » ont été envoyées à Rome, et qu'elles y ont été confirmées. Je » ne doute pas que vous n'y acquiesciez, et que vous n'applaudis- » siez à la sage douceur qui les a dictées ».....

Quatre cent quatorze ans après la mort d'Athanase, cette lettre de lui étoit lue trois fois dans le second concile de Nicée; et elle

laissons-là l'église schismatique qui, s'il plaît à Dieu, est au moment d'abjurer son erreur. Une fois qu'elle s'étoit séparée du tronc, et jusqu'au moment où elle viendra s'y rattacher, sa destinée devoit être de se perdre dans une confusion de rameaux informes, sans aucun point de réunion.

Ce qui est réellement déplorable, c'est que, dans les restes vénérés de l'ancienne église gallicane, il existe, depuis dix-huit mois, un vrai schisme sur cette *promesse de fidélité*, imposée par les lois françaises à tout ministre du culte, qui veut exercer publiquement son ministère.

Question qui n'a pu en faire une que dans des temps où l'effervescence a jeté les meilleurs esprits hors des voies de la simple vérité; question sur laquelle on n'a pas eu, dans une certaine région, plus d'égards pour le jugement de Pie VI, qu'on n'en montre aujourd'hui pour celui de Pie VII; question qui a fait écrire des volumes, et qui, en grammaire, en raison, en morale, en jurisprudence, en théologie, se réduiroit à un seul mot, celui de l'évêque de Blois : *En promettant la fidélité, on engage sa soumission et non pas son suffrage* (1).

---

déterminoit les pères au même jugement, et à la même indulgence en faveur des *Iconoclastes* réunis. Voilà qu'aujourd'hui, au bout de quinze siècles, la même lettre d'Athanase a déjà été citée par *Pie VI*, invoquée par le *conseil* de M. l'archevêque de Paris, en atténuation de faute pour ces milliers de curés restés en France; jureurs, mais non intrus; qui, reconnoissant leur erreur, peuvent dire aussi : « Voyez cependant de qui nos cures eussent été la proie. » Notre méprise n'avoit-elle rien de *plausible*, rien qui pût *faire* » *illusion !* D'autres ont été plus éclairés que nous : mais c'est » en croyant obéir au zèle, que nous avons manqué à la fidélité ».

(1) Lettre de M. de Thémines, évêque de Blois, aux administrateurs du département de Loir-et-Cher, 1790.

Vous avez vu, Monsieur, les écrits polémiques produits ici par les dissentimens qui ont éclaté sur cette promesse; vous avez vu ce *Véritable état de la question*, qui en étoit le véritable oubli; vous avez vu la *Réponse* à ce prétendu *Etat de la question*, c'est-à-dire, tantôt une des réfutations les plus victorieuses qui soient jamais sorties de la logique et de la conscience d'aucun écrivain, tantôt une des plus touchantes exhortations qu'ait jamais dictées au ministère des premiers pasteurs le zèle du bonheur des hommes dans le présent et dans l'avenir. Mais vous n'avez sûrement pas vu, cette année, la *Réponse*, non moins pure et non moins touchante, *d'un docteur en théologie, à un grand vicaire résidant à Londres* (1); vous n'avez pas vu l'auteur de cette réponse *gémir*, en la commençant, *sur la diversité d'opinions qui éclatoit de toutes parts*, sur *la chaleur que l'on mettoit des deux côtés à soutenir son opinion;* vous n'avez pu y remarquer cette phrase qui étoit la seconde : *Il sembleroit, en vérité, d'après vos lettres, qu'un* SCHISME *funeste est déjà établi; qu'on s'*ANATHÉMATISE *des deux parts, et que les droits de l'*UNION *et de la charité ne sont plus reconnus.*

Ce docteur en théologie pense comme ceux qui *sont restés huit ans sur la brèche, tandis que nous autres,* a dit l'évêque de Troyes, *dormions tranquillement à l'abri sous des casemates.* Hélas! il se consoloit, il se rassuroit par la pensée qu'on avoit en France, *que les évêques français étoient à peu près unanimement convenus d'abandonner l'affaire au jugement du pape, et de le réclamer* (p. 14).

---

(1) De l'imprimerie de Dulau, 23 avril 1801.

De quelle douleur, de quelle terreur n'aura-t-il pas été atteint, lorsqu'il aura vu ce jugement du pape, anticipé de partout, non-seulement par des exhortations que les besoins de la religion pouvoient rendre nécessaires, mais par des injonctions que saint Augustin déclare *contraires à la foi* (1), par des abus d'autorité, des menaces, des vexations ! C'est-à-dire, que ces *sages lenteurs de Rome*, qui donnent aujourd'hui tant de poids à sa décision, ne satisfaisant point l'impatience des esprits, on a vu ici des prélats donner une approbation formelle à la promesse, et inviter leur clergé à la prêter; là, d'autres prélats, non contens de désapprouver cette promesse, la proscrire, l'anathématiser; enchaîner la conscience de leurs prêtres sur un de ces points, que l'église précisément abandonnoit à leur conscience libre (2); empêcher l'un de répondre à l'appel de ses vieux parens, l'autre d'accourir à la voix de ses paroissiens délaissés; accorder à celui-ci ce qu'on refusoit à celui-là; mettre pour plusieurs la faculté d'aller et de venir au prix d'un engagement qui répugnoit à leur opinion, et qu'ils brisoient l'instant d'après, comme un joug imposé par la violence. On a vu, vers le midi de la France, dans deux diocèses, dont les siéges ne sont pas éloignés de sept lieues, à droite, tout le clergé faire la promesse sur l'invitation de son pasteur; à gauche, tous

---

(1) *Il n'est pas moins contraire à la foi d'ériger son opinion en dogme, que de nier ceux que l'église a définis.* Saint August. Rép. d'un doct. en théol. pag. 32.

(2) *In necessariis unitas*, IN DUBIIS LIBERTAS, *in omnibus charitas.*

les prêtres qui la faisoient menacés d'être interdits par le leur. On a vu de bons et simples habitans du premier diocèse, que leurs affaires avoient conduits dans le second, en revenir tout tristes, tout troublés, parce qu'on leur avoit dit qu'on ne pouvoit plus communiquer avec eux; qu'ils étoient hérétiques; que la promesse de soumission à un gouvernement temporel établi étoit une hérésie religieuse. On a vu, dans le nord, de bons prêtres voyager de compagnie, pour regagner leurs paroisses qui les appeloient à grands cris : on les a vus s'arrêter dans une ville frontière, pour se délasser des fatigues de leur route; là, désirer de célébrer les saints mystères; là, ne pas trouver un prêtre qui voulût les entendre en confession, parce qu'ils étoient soumissionnaires; puis être reçus à bras ouverts dans la ville voisine qui s'étoit rangée pour la soumission. On a vu de fausses décisions du pape affichées dans les églises, puis des demi-rétractations, qui, en faisant disparoître le prétendu jugement, laissoient subsister les peines qu'on avoit prononcées en conséquence. Des prêtres se sont plaints à leur évêque des rigueurs qu'exerçoit sur eux l'évêque d'un autre diocèse. Un prélat a défendu à ses inférieurs de faire la promesse : tous l'ont faite. Un autre a exhorté ses grands vicaires à la prêter : tous s'y sont refusés. Un troisième a vu son clergé se partager par moitié; un quatrième a signifié qu'avec ou sans promesse il ne laisseroit pas rentrer un seul de ses prêtres expatriés; un cinquième n'a pas craint de décider qu'il falloit traiter les prêtres promissionnaires du dedans *comme étant en état de péché mortel,* tandis qu'un autre écrivoit précisément, qu'*il n'y avoit, dans cette promesse, rien dont*

les

les consciences les plus délicates pussent s'alarmer (1) ; un sixième, qui prétendoit, au nom de la hiérarchie, subjuguer tout son clergé, n'en a pas moins dit aux inférieurs d'un de ses égaux : *Vous devez déserter votre évêque, s'il vous exhorte à la promesse.* Est venu ensuite le monde qui a voulu diriger l'église. Des tourbes fanatiques, des sociétés à prétention, des dévotes politiques ou dominantes ont voulu faire la loi à leurs pasteurs. On a dit aux curés, dans un endroit : *Si vous ne voulez pas promettre, nous nous passerons de vous ;* dans un autre : *Si vous promettez, nous vous chasserons.* Deux paroisses contiguës ont fait entre elles un troc scandaleux de leurs curés, parce que l'une vouloit la soumission, et l'autre la résistance. Je jette un voile sur des tableaux plus tragiques, mais non plus funestes ; j'ai là les noms et les preuves. Ce sont des faits, Monsieur, que tout cela : dites-moi si ce sont des *schismes ?* dites-moi si ce n'est pas la confusion de Babel ; si ce ne sont pas les ténèbres de l'abîme ? Supposez-vous souverain pontife : n'auriez-vous pas trouvé qu'il étoit temps de dire : Que la lumière se fasse ! que l'ordre renaisse ?

Et vous voyez bien, Monsieur, comme tout cela tournoit au profit du grand *schisme.* « Ces intrus », disoit, l'année dernière, un prélat déjà cité, « ces intrus savent » mettre le temps et nos divisions à profit ; des MILLIERS » de faits le prouvent. Tantôt ils agissent ouvertement,

(1) Lettre de M. l'archevêque de Toulouse, du 2 février 1800, suivie bientôt de celles de l'archevêque d'Auch, des évêques d'Amiens, de Luçon, etc.

» tantôt ils ont recours à de sourdes manœuvres. Ils or-
» donnent des prêtres....; ils envahissent les paroisses
» désertes....; ils se multiplient et s'ACCRÉDITENT, tandis
» que les pasteurs fidèles, dispersés par l'exil, ou rendus
» inutiles par le refus de la promesse, descendent journel-
» lement dans la tombe, sans qu'il reste à l'église l'espoir
» ou la possibilité de leur enfanter des successeurs (1) ».

Que vous semble, Monsieur, de ce passage? Y trouvez-vous que les intrus *n'ont aujourd'hui aucune influence;* qu'ils sont *nuls;* que *la crainte du schisme, fondée en* 1790, *ne l'est plus en* 1801? Convenez que vos idées sont déjà changées par cette masse de faits et d'autorités, qu'il ne falloit que vous présenter, pour éclairer votre bonne foi, et avertir votre sagesse.

Je crois avoir le droit de conclure par l'affirmative de notre première question. Oui, *l'unité de l'église est déchirée;* oui, *le schisme et plusieurs schismes affligent véritablement la France.* Nous avons maintenant à examiner *si la religion catholique est véritablement à rétablir en France....*

Permettez, Monsieur, que je renvoie à une troisième lettre et cette nouvelle question, et les autres que nous aurons encore à parcourir, quand celle-là sera décidée. J'écris à la campagne, et l'on m'imprime très-loin de moi à la ville. Les *épreuves* se font attendre, et cependant je veux les voir et les revoir. Je suis seul, je médite, je lis, j'extrais, je compose, je copie. Je creuse un fait, je pèse

---

(1) *Pag.* 39 *de la Réponse au véritable état de la question.*

un mot. Ce n'est pas un tel sujet que je me crois permis de traiter légèrement. Lorsque les Athéniens, dans leur pétulante vivacité, vouloient que Périclès se lançât au hasard sur une question subite qui intéressoit l'Etat tout entier; lorsqu'ils s'écrioient : *Périclès, haranguez-nous sur cela!* Périclès, qui savoit trouver des mots tout comme un autre, mais qui ne vouloit compromettre ni sa renommée, ni la raison, ni sa conscience, ni le salut public, leur répondoit avec gravité : JE N'Y AI PAS PENSÉ ».

J'ai l'honneur d'être, etc.

TROISIÈME LETTRE

AU

RÉDACTEUR

DU

COURIER DE LONDRES,

SUR CETTE QUESTION:

La Religion Catholique est-elle à rétablir en France?

Usquequò istud est in corde prophetarum prophetantium seductiones cordis sui; qui volunt facere ut populus meus obliviscatur nominis mei propter somnia eorum.

JEREM. cap. XXIII, v. 26.

TROISIÈME LETTRE

Au Rédacteur du Courier de Londres.

Ce mercredi, 30 septembre 1801.

MONSIEUR,

AVANT de reprendre la suite de notre discussion principale, je dois, m'a-t-on dit, m'occuper un moment d'une question incidente, à laquelle ma première lettre a donné lieu, et que la seconde va sûrement renouveler.

« Quel est cet homme qui est venu tout à coup, au » milieu de si tristes débats, faire entendre sa voix à tous » les partis, et parler à la terre des choses du ciel? Qui » l'a envoyé? de quel ministère est-il revêtu? de quel » droit s'est-il porté pour le héraut proclamant les vérités » évangéliques »? Voilà le cri qu'ont répété peut-être quelques personnes simples ou inattentives; mais qu'ont élevé les premiers, qu'ont propagé de toute leur force ceux-là, qui, consternés de ne pouvoir rien opposer à la doctrine, ont imaginé de disputer sur la mission.

Or, voici ce que j'ai à leur répondre à tous :

Qu'importe ce que je suis, si ce que je dis est la vérité, si ce que je réfute est l'erreur, si ce que je défends n'est rien moins que la religion, la morale, la paix des nations? Est-ce donc le mérite de la cause, ou la qualité du défenseur, qu'il s'agit de juger?

Si j'étois un de ces *faux prophètes* contre lesquels vous avez été avertis de *vous mettre en garde* (1) ; si je *venois à vous, cachant sous la peau d'une brebis un loup ravisseur* (2), cette même sagesse divine, qui a voulu éveiller votre vigilance, n'a-t-elle pas en même temps éclairé votre décision ? Ne vous a-t-elle pas appris à quels signes vous devriez alors *me reconnoître* (3) ? Vous a-t-il été enseigné de *juger* les fruits par l'arbre qui les porte, ou *l'arbre par les fruits qu'il produit* (4) ? *Le raisin se vendange-t-il sur les épines, ou la figue se cueille-t-elle sur les ronces* (5) ? Enfin, *l'homme bon qui, dans son cœur, a thésaurisé pour le bien ; l'homme méchant qui, dans le sien, a établi des réservoirs d'iniquité, peuvent-ils répandre au dehors autre chose que ce qu'ils ont amassé au dedans ? Et qui croira qu'il soit au pouvoir de la parole de ne pas laisser s'écouler ce dont le cœur est rempli surabondamment* (6) ?

Eh bien ! jugez-moi d'après ces principes, que votre divin législateur a lui-même établis pour votre règle. Si la cause que j'ai embrassée est sainte ; si la doctrine que

---

(1) Attendite à falsis prophetis.

(2) Qui veniunt ad vos cùm vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

(3) A fructibus eorum cognoscetis illos.

(4) Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur.

(5) Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus ?

(6) Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum ; et malus homo de malo thesauro cordis sui profert malum. Ex abundantiâ enim cordis os loquitur.

(Matth. c. VII, v. 15, 16, etc. — Luc. c. V, VI, v. 43, 44, etc.).

j'énonce est pure ; si les autorités que j'invoque sont vraies ; si le danger que je conjure est immense ; si le but que je me propose intéresse le ciel et la terre, que vous faut-il davantage ? Vous voyez *les fruits ;* vous en savez assez sur l'*arbre.*

Je serois revêtu du plus auguste sacerdoce, il ajouteroit sans doute beaucoup au poids de la prédication ; mais il n'ajouteroit rien à l'essence de la vérité. La vérité existe par elle-même. Elle se confond avec le Dieu qui en est la source. On peut dire d'elle ce qu'il a dit de lui : LA VÉRITÉ EST CELLE QUI EST.

Que si je suis un simple fidèle, perdu dans le troupeau, et non signalé entre les pasteurs, il n'en est pas moins certain que je puis, et c'est une question si je ne dois pas, porter à mes frères et à mes semblables la contribution de mes foibles moyens, quand j'éprouve une si forte impression du danger auquel je les vois exposés.

Homme et chrétien, je n'admets pas que rien ne me soit étranger de ce qui intéresse à un tel degré le christianisme et l'humanité.

Niera-t-on que des brigands de toute espèce n'aient, depuis dix ans, couvert de blessures la religion et la morale ? Selon le langage de Jésus-Christ, ce n'étoit pas une huile sacrilége que versoit le Samaritain dans ces plaies qu'avoient dédaignées, en passant, un prêtre et un lévite.

Les apôtres environnoient le Sauveur ; un d'eux lui dit : « Maître, nous avons vu un homme qui chassoit les dé-
» mons en votre nom, et qui n'est pas du nombre de vos
» apôtres, qui ne vous suit pas avec nous. Nous lui avons

» interdit de poursuivre ce qu'il avoit commencé ». Jésus leur répondit : « Laissez-le faire. Quiconque n'est pas » contre vous est pour vous ». (*Luc. ch.* IX, *v.* 49 et 50).

Je cherche qui fit autrefois l'apologie du christianisme auprès de l'empereur Adrien, l'an 126; auprès d'Antonin, l'an 153; auprès de Marc-Aurèle, l'an 177; auprès de Sévère, l'an 209, et je trouve que ce fut un Aristide, philosophe d'Athènes; un Justin, philosophe de Samarie; un Athénagore de la même patrie, et livré aux mêmes études qu'Aristide; un Minucius-Félix, jurisconsulte romain.

Je trouve qu'Origène, soupçonné d'erreur presqu'aussitôt qu'il eut été élevé à la prêtrise, avoit, simple laïque, rendu les oracles les plus purs, comme les plus solennels, sur les vérités de la religion, sur les dogmes, ainsi que sur la discipline. Je vois, dans cette première époque de sa vie, un seul pasteur qui se laisse surprendre par ces petites jalousies, par ces rivalités du siècle, si indignes de son caractère; je le vois qui veut interrompre les leçons et fermer l'école d'Origène. Je vois les évêques de Jérusalem et de Césarée se réunir pour étouffer ces foibles et mondaines réclamations. Je les entends prononcer que ç'a été une maxime constante de l'église, de recevoir les tributs de tous ses enfans, et d'encourager l'hommage fait à Dieu de toutes les facultés qu'on ne possède que par Dieu: et Origène poursuit ses cours publics de christianisme; et par une singularité douloureuse, les sentences qu'on cite de lui parmi les sentences des pères, sont surtout celles qu'il a proférées avant d'avoir reçu le sceau du sacerdoce.

Et qu'a été ce Lactance, surnommé le Cicéron chrétien ? Et dans ces derniers temps, qu'étoit Pascal, lorsque, dans ses immortelles *Pensées*, il préparoit une si sublime défense de la religion ?

On sent bien que tous ces rapprochemens ont pour unique objet le caractère extérieur, l'état des personnes ; car, qui oseroit dire : *J'ai la science et le zèle d'Origène; j'ai le génie et la vertu de Pascal?* Mais l'un répand avec confiance tous ses trésors, et l'autre dépose humblement son denier.

D'ailleurs, de quoi s'agit-il donc ici? Est-ce de ces profondeurs de la théologie, dont le sceau ne doit être levé que par les ministres du sanctuaire ? non. Il s'agit de ce que tout homme chrétien doit savoir, doit croire, et sans doute doit défendre, quand il le peut.

Tout chrétien est témoin de la foi, voilà le grand principe de l'église. Les évêques joignent à la qualité de *témoins* celle de *juges*. On a vu des juges, comme des témoins, se tromper de bonne foi et avec pureté; on en a vu vouloir se tromper; on en a vu vouloir tromper les autres : on a vu des *témoins* défendre la vérité contre des *juges*.

Nestorius, dévoré de tous les genres d'ambition, veut changer la doctrine de l'église. Dans sa cathédrale de Constantinople, du haut de sa chaire patriarcale, il prêche, devant son peuple, une hérésie qui attaque le premier mystère du christianisme. A peine a-t-il achevé sa phrase, et toutes les voûtes de l'église ont retenti d'un cri général d'indignation : *Conclamatum est !* Tout le peuple s'est levé par un mouvement subit et universel.

Une moitié s'enfuit avec horreur, ne voulant plus communiquer avec le pontife impie; l'autre demande qu'il paroisse un orateur de la vérité : un laïque, patron de l'innocence accusée, se fait le premier défenseur de la foi blasphémée : le jurisconsulte Eusèbe précède le pontife Cyrille dans cette grande cause. Nestorius trompe et tyrannise la candeur d'un jeune prince; il le remplit de soupçons et l'assiége de calomnies; il lui dénonce comme séditieux tout pasteur fidèle et tout chrétien soumis; il fait punir par l'exil, par l'emprisonnement, par les insultes, tout ce que la religion a de plus généreux défenseurs, prêtres ou laïques, pasteurs ou troupeaux. Il ferme à la vérité toutes les avenues du trône; se ligue avec des courtisans, des juges, des satellites, des matelots, des valets; garde les vaisseaux et les chemins; arrête et fouille les voyageurs; supprime les dépêches véritables, en suppose de controuvées. C'est après avoir été vingt fois interceptée, c'est par un député déguisé en mendiant, c'est roulée dans le creux d'un bâton, que la décision du concile général d'Ephèse parvient à l'empereur. Alors le jour des rétributions est arrivé. Théodose, juste et généreux, quoique foible et inattentif, est rendu à ses dispositions naturelles. Toutes les peines que subissoient les innocens sont révoquées; toutes les calomnies, amoncelées contre les bons, s'écroulent; toutes les séductions, pratiquées envers les foibles, disparoissent. Cyrille et Memnon sont rétablis sur leurs siéges, Nestorius est précipité du sien. Avec lui tombent les persécuteurs, les prévaricateurs, les diffamateurs. L'hérésie est foudroyée, la religion victorieuse, la paix rétablie, tout le peuple triomphant : et

l'église et le prince célèbrent à l'envi, soit le troupeau fidèle qui, dès le premier jour, avoit étouffé la voix de son pasteur impie, soit l'orateur laïque qui, le premier, avoit plaidé pour la cause de la foi (1).

Me préserve le ciel d'assimiler tous ces souvenirs des temps antiques, avec la division dont nous sommes aujourd'hui les témoins! Me préserve le ciel de nier que la méprise elle-même que j'attaque ne puisse appartenir à une application exagérée de plusieurs principes respectables, à une analogie séduisante de quelques faits certains, à l'illusion d'un sentiment, sacré toutes les fois qu'il ne rivalise pas avec la loi de Dieu et avec le bonheur de l'espèce humaine ! On doit plaindre et admirer celui qui a brisé son cœur pour l'immoler à sa conscience ; on doit respecter et plaindre ceux qui n'ont pas encore pu faire la séparation, et qui ont cru obéir aux lois de leur conscience, en ne faisant que suivre les mouvemens de leur cœur. Personne ne sait encore quel sera en définitif le partage des opinions. Le représentant du souverain pontife veut attendre (2). La réflexion peut venir. Une lumière décisive peut éclater. Mais, dans tous les cas, si je suis devancé par les événemens sur la dernière des cinq

(1) Voyez les Actes du Concile d'Ephèse ; l'Abrégé chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, depuis l'année 428 jusqu'à l'année 436 ; l'Abrégé chronologique des Empereurs, aux mêmes années ; l'Histoire abrégée de l'Eglise, par l'auteur de la Doctrine Chrétienne, depuis la pag. 242 jusqu'à la pag. 247, édition de Paris, 1787, etc.

(2) C'est du moins ce que m'annonce une lettre de Londres d'hier, 29.

questions que j'ai posées; si j'ai à parler non plus de ce qu'on devra faire, mais de ce qu'on aura fait, on verra comment je traiterai cette question, dès qu'elle ne sera plus entière; on verra si j'aurai la témérité coupable, si j'aurai l'odieuse barbarie de décider que tous ceux qui, dans ce premier moment, auront refusé leur démission, se seront pour cela dépouillés de toutes leurs vertus et de tous leurs mérites, auront *terni leur carrière*, et se seront rendus dignes d'être confondus avec les *souillures*, qu'on prétend *balayer devant soi*. Ah ! je n'ai pas besoin de sortir de moi, pour sentir les combats qu'ont dû éprouver au dedans d'eux-mêmes tous les prélats français. Que la bonne foi soit partout; et, je le répète, j'admire la victoire, je respecte la défaite, je plains l'une et l'autre. Fénélon aussi fut trompé par son cœur, et jamais il n'excita une plus profonde, une plus tendre vénération. Celui qui, dans de telles circonstances, ne pourroit pas prétendre à inspirer de tels sentimens; celui à qui l'on seroit dispensé d'en parler au moins le langage, c'est qu'il auroit méprisé l'opinion et la conscience publique, jusqu'à ne pas même daigner leur en imposer.

Cependant, la question n'en reste pas moins au fond ce qu'elle est. Les effets les plus funestes peuvent résulter d'une méprise dans le principe le plus pur. Il s'agit toujours de cette *unité* de l'église, qui, dans le langage de Bossuet, est aussi un *mystère* fondamental de la religion; de cette *unité* de l'église, à laquelle tient son *autorité*; de cette *autorité*, à laquelle tient la *foi de l'évangile* (1);

(1) Nisi me ecclesiæ commoveret autoritas, evangelio non crederem. *Saint Augustin.*

de cette *foi de l'évangile*, à laquelle tient la morale de trente millions d'hommes; de cette *morale* de trente millions d'hommes, à laquelle tient *le repos de l'univers*; de ce *repos de l'univers*, auquel vous, Monsieur, moi, tous les amis de l'humanité doivent concourir chacun selon ses moyens.

Je reviens à la seconde question.

§ §. *La religion catholique est-elle véritablement à rétablir en France?*

Schisme et *catholicité* sont deux mots qui s'excluent l'un l'autre. Partout où le schisme est établi, la catholicité est à rétablir. L'affirmative démontrée de notre première question, a donc emporté d'avance celle de la seconde.

Mais je donne un sens bien plus étendu à la proposition que nous traitons actuellement; car je maintiens, et il m'est prouvé, qu'il y a en France des cantons où l'on ne connoît plus aucune religion, ni vraie, ni fausse, ni catholique, ni schismatique. — Et c'est la terreur d'un mal aussi contagieux; c'est, je le redirai encore, cette idée dont je suis poursuivi depuis douze ans; c'est cette perspective d'une génération entière de trente millions d'hommes, s'élevant sur la terre sans guide de morale, sans notion d'un Dieu créateur et conservateur, rémunérateur et vengeur; c'est la pensée de tous les fléaux attachés à une pareille génération, qui m'a précipité dans la lice, aussitôt que j'ai entendu sonner la révolte contre un pontife, qui venoit soustraire à une si effroyable calamité, non-seule-

ment la France, mais, comme il l'a dit lui-même, l'univers tout entier, « *ad Galliarum felicitatem, orbisque » terrarum tranquillitatem* ».

On vous a fait trouver *vague*, Monsieur, l'*énonciation* du pape, proclamant qu'il vient « conserver l'unité de » l'église, et rétablir la religion en France ». Il ne manquoit plus après cela, que de vous présenter comme *précise* l'assertion nue, qu'*il y a aujourd'hui en France autant, et peut-être plus de religion, qu'avant la révolution.*

Que plusieurs personnes distinguées, ou par leurs anciennes dignités, ou par leur génie, ou par leurs richesses, aient été ramenées, sur les pas de l'infortune, à des principes qu'elles avoient trop négligés dans leur conduite, et surtout trop offensés par leurs paroles ou leurs écrits (1), c'est ce que je me plais à reconnoître avec vous. Dans ces premières classes de la société, sur lesquelles le glaive de la terreur a frappé ses plus terribles coups; dans ces classes où tous les sentimens ont plus d'activité, où les revers sont plus cruels, les ennuis plus dévorans, les liaisons plus étroites, les séparations plus déchirantes, les regrets plus prolongés; que quelques individus aient cherché dans le ciel une consolation, un dédommagement ou un appui; que d'autres aient éprouvé avec une espèce de violence le besoin de se croire une ame immortelle, pour espérer une réunion future avec les objets chéris qui leur avoient été

---

(1) Le roi d'Angleterre m'a dit un jour : « Celui qui ne croit » pas à la religion, n'est que malheureux; mais celui qui veut » empêcher les autres d'y croire, est bien criminel ». Il ne s'est jamais proféré une sentence plus juste, plus sage et plus pure.

enlevés;

enlevés ; qu'entre deux victimes livrées à deux supplices, dont la durée faisoit la seule différence, l'une ait demandé à Dieu le courage de mourir, et l'autre le courage plus difficile de vivre ; c'est ce dont il y a eu des exemples trop éclatans pour qu'on puisse, trop salutaires pour qu'on veuille les nier.

Même parmi les artisans de tant de malheurs, parmi les agens secondaires de tant de cruautés, il y a eu des conversions, dans lesquelles plusieurs ont porté ce même dérèglement d'esprit qui avoit caractérisé leur fureur révolutionnaire. Je me rappelle avoir vu en 1796, avoir entendu, avoir observé tout un jour un converti de cette espèce. C'étoit un homme qui avoit été employé à la destruction de la Vendée, un brigand valeureux, moitié féroce, moitié humain, qui avoit fait la guerre tour à tour pour et contre la république, qui comptoit dans la même heure le nombre des victimes qu'il avoit immolées et de celles qu'il avoit sauvées. Le jour étoit venu où lui-même avoit été mis hors de la loi. Il avoit vécu pendant six semaines, caché sous le maître-autel d'un collége irlandois. Il étoit devenu pénitent pendant cette longue retraite, et il faisoit de sa conversion un récit aussi bizarre que celui de toutes ses autres aventures. « J'avois cet autel, disoit-il, pour lit, pour table et pour » toit. Pendant le peu d'instans où l'église étoit fermée, et » où je pouvois m'y promener, je voyois là cette belle » vierge de marbre blanc, qui me peignoit la candeur, et » me faisoit trouver mon âme encore plus noire. Tout » cela me disoit quelque chose. Je disois : *Il y a quelque* » *chose !* Dieu me réfugioit dans son église : il mettoit

E

» ma vie à l'abri sous son autel. Il étoit bien bon, car » j'étois un grand misérable. Qu'avois-je de mieux à faire » là, que de pleurer mes péchés et de les confesser » ? Et en effet, il s'étoit confessé à un bon prêtre irlandois ; et en nous disant qu'il avoit pleuré, il pleuroit encore. Puis il annonçoit le projet de faire renaître cette Vendée, dans laquelle il avoit porté le fer et le feu. Nous lui disions qu'un crime étoit toujours crime, un assassinat toujours assassinat. Il nous regardoit d'abord avec étonnement, puis il disoit avec une sorte de bonhomie brutale : *Vous avez raison. Ce que c'est quand on a été une fois un coquin !*

Vous voyez, Monsieur, que je mets tout en ligne de compte. Croyez-moi : j'ajouterois aux argumens qui vous ont été présentés, plutôt que je ne me permettrois d'en rien dissimuler. Eh ! comment la bonne foi la plus entière ne présideroit-elle pas à une discussion de ce genre ?

Mais ces exemples que nous venons de passer en revue ; ces exemples, nombreux, si vous le voulez, restent toujours individuels. Il y a des personnes, il y a des familles qui ont plus de religion qu'avant 1789 : mais le peuple en général ! mais la Plèbe ! mais les provinces éloignées de la capitale ! mais les campagnes ! Ah ! si vous saviez, Monsieur, tout ce que j'ai appris à cet égard ! si vous saviez, pour une conquête éclatante qu'a faite la religion, combien de pertes elle a essuyées ! Et pour le ciel toutes les âmes sont également précieuses ; et pour le monde, les plus grossières sont précisément celles qui ont le plus besoin du frein religieux.

Il est d'abord un calcul trop simple, et qui suffiroit à

lui seul pour porter une lumière bien alarmante sur la question qui nous divise.

On comptoit autrefois en France de quarante-quatre à quarante-cinq mille curés : il y avoit des vicaires, des prêtres habitués de paroisses, des églises collégiales, des ordres religieux, qui tous assistoient les pasteurs : les ordinations étoient annuelles dans chaque diocèse, et dans plusieurs se renouveloient cinq fois l'an ; et même alors, dans beaucoup de cantons, le même prêtre étoit obligé de desservir deux paroisses, et avoit la permission de dire, le même jour, deux messes dans deux endroits différens.

Aujourd'hui les deux tiers de ce clergé ont été martyrisés ou exilés ; les chapitres, les ordres religieux sont détruits ; les ordinations sont nulles dans la presque totalité de la France : ce qui reste d'ouvriers évangéliques, est divisé par le schisme ; une partie est réduite à l'inactivité par le refus de la promesse. Tous les ans, tous les jours, la mort lève son tribut sur les mortels : tous les jours il meurt des prêtres, et il naît des hommes ! Fixons ce tableau, Monsieur, et demandons-nous ce que devient la religion.

C'est le culte, nous dit-on, *qui est à rétablir, et ce n'est pas la religion.* Distinction subtile, spécieuse peut-être pour quelques instans, mais qu'un examen sérieux va faire disparoître.

Je ne renverrai pas ceux qui l'ont imaginée, ou qu'elle a séduits, à ce beau sermon de Massillon, sur *la* NÉCESSITÉ *d'un culte qui* RÉUNISSE *les hommes, sur l'*IMPOSSIBILITÉ *où ils sont de s'en passer.* Je ne calculerai pas de

combien de degrés se sont accrues et cette *nécessité* et cette *impossibilité*, après dix ans de troubles, de confusion, de persécutions, d'ignorance ou d'oublis, d'erreurs ou de crimes, de schismes et d'apostasies, de sacriléges et d'athéisme. Qui ne sent cependant tout ce que rendroit un tel argument, si on venoit à le presser? Mais les momens sont chers, le temps nous manque, et il ne faut pas vouloir épuiser un sujet inépuisable.

Je me contenterai de solliciter une réponse positive à une question très-simple.

La décoration des autels, la pompe des cérémonies, l'éclat des vêtemens sacerdotaux, les parfums de l'encens, la mélodie des cantiques, les appels retentissans dans les airs pour marquer l'heure de s'assembler dans les temples, le triomphe de ces marches religieuses, qui, sortant de l'enceinte sacrée, alloient, pour ainsi dire, purifier les voies publiques par la présence du plus saint des mystères : voilà sans doute ce qui appartenoit au *culte*. Veut-on encore y ajouter l'acte seul de se réunir en commun dans une même église? Je ne dirai pas que j'y consens; car dans ce dernier objet, dans la prière commune, le fond de *la religion* se trouve déjà vivement intéressé : mais je ne contesterai pas.

Maintenant qu'on me réponde. L'enseignement de la vérité, des dogmes, de la morale, des devoirs de la religion; le catéchisme qui les apprend, la prédication qui les conserve, sont-ce là de simples apanages du *culte*? Le premier sceau du christianisme et sa dernière fin, ses préceptes à partir de l'un, ses moyens pour arriver à l'autre, composent-ils *la religion*, ou ne forment-ils que *le culte*?

Les sacremens institués par le CHRIST, le baptême pour les enfans, la communion pour les adultes, le mariage pour les familles, la pénitence et la réconciliation pour les pécheurs, le viatique et l'onction pour les mourans, tout cela doit-il se ranger parmi les cérémonies du *culte*, ou s'appeler l'essence de *la religion*?

Ce docteur en théologie, cité dans ma seconde Lettre, lorsqu'il gémissoit sur les difficultés apportées à la prestation de *la promesse* et sur leurs funestes effets, lorsqu'il s'écrioit : *Déjà dix-huit mois se sont écoulés depuis que la question s'est élevée; et dans cet intervalle, combien d'âmes ont péri sans sacremens! combien de personnes entraînées dans le schisme ou dans l'impiété* (1)*!* Vouloit-il dire par là, que de plaies faites à *la religion!* ou seulement, que d'atteintes portées au *culte!*

Croira-t-on m'avoir répondu solidement, en me parlant des oratoires particuliers, dispersés çà et là sur cette immense surface du territoire français?

Des oratoires qui n'existent en général que dans les villes, qui n'existent même pas dans toutes, et qui ne suffisent aux besoins d'aucune!

Des oratoires qui sont des chambres, des caves; tandis que les églises les plus vastes, les lieux les plus ouverts, le seroient à peine assez pour tout ce qu'il faut ramener aujourd'hui au pied des autels!

Des oratoires qui d'un côté entretiennent et honorent la religion, mais qui de l'autre la dégradent et l'offensent!

---

(1) *Extrait de la Réponse d'un docteur en théologie à un grand vicaire résidant à Londres*, 1801, page 30.

Des oratoires qui, de ce pain de vie, nourriture commune de tous les fidèles, font un monopole réservé à la grandeur passée, ou à la richesse présente!

Des oratoires destructeurs de cette précieuse, de cette juste et sage égalité, qui, précisément parce qu'elle ne peut pas exister dans le monde, doit exister dans le temple de Dieu!

Des oratoires transformés en clubs politiques, où l'esprit de parti admet et d'où il exclut, selon qu'on adopte ou qu'on repousse l'opinion dominante et le projet du jour!

Des oratoires qui se divisent entre eux, se décrient l'un l'autre, opposent doctrine à doctrine, et dressent autel contre autel!

Des oratoires, où les ennemis de *la promesse* distribuent des *pamphlets abominables* (1) contre les ecclésiastiques soumissionnaires, contre des prélats tels que l'archevêque d'Auch, l'archevêque de Toulouse, l'évêque de Luçon!

Des oratoires, où ces mêmes ennemis de *la promesse* fortifient leurs prétendues consultations, des prétendues *signatures d'évêques morts depuis quatre et cinq ans* (2)!

Des oratoires où des prêtres étrangers, des prêtres sans pouvoirs, des prêtres interdits frappent de stérilité tous

---

(1) Propres expressions d'un grand vicaire dans une lettre du 16 juin dernier. C'est à environ trente lieues de Paris qu'on a eu, soit à gémir, soit à rougir de cet affreux scandale.

(2) Lettres de janvier 1801.

les soins, et chargent de calomnies toute la conduite du clergé et de l'évêque diocésain !

Des oratoires qui, par cette clandestinité, par ces dissensions, par ce mélange de la politique et de la religion, par tout l'ensemble de leur régime, excitent sans cesse les ombrages du gouvernement, tandis qu'ils n'existent que par sa tolérance !

Des oratoires, qu'en conséquence de ces ombrages le pouvoir civil ferme un matin dans tout un quartier, dans toute une ville ; et alors on voit de ces déclamateurs tremblans, qui courent faire, par lâcheté, cette soumission, que n'avoient pu arracher d'eux ni la charité, ni l'amour de la paix, ni le salut de la religion (1) !

Des oratoires, où la police vient enlever la dévote politique, qui a établi sa chapelle sans la déclarer ; et le prêtre séditieux, qui va prêchant la révolte de pupitre en pupitre, compromettant tous les diocèses qu'il traverse, exerçant dans tous, et n'ayant peut-être de pouvoirs pour aucun (2) !

Des oratoires, j'ai honte de le dire, où à la pureté du christianisme se mêle un alliage révoltant, formé des ex-

---

(1) Lettres des 16 et 28 juin 1801.

(2) Seize juin 1801. Je répète que je ne cite pas un fait sans avoir sous les yeux les preuves, les noms de lieux et ceux des personnes. On me croira, je l'espère. Je ne suis pas de ceux qui, quand de malheureux émigrés s'exposoient à mille morts, pour aller porter ou chercher quelque consolation auprès de leurs malheureuses familles, n'avoient rien de plus pressé que de faire imprimer à Londres la liste des rentrans, pour épargner à la police de Paris la moitié de son inquisition.

travagances de l'*illuminisme*, et des niaiseries du *théophilantropisme*.

Des oratoires enfin (et c'est peut-être là le symptôme le plus effrayant), des oratoires dont plusieurs, après s'être établis et long-temps maintenus avec édification, ont fini par introduire la mollesse, l'orgueil, le relâchement, je me refuse à dire la prévarication, et dans le fondateur qui les avoit établis, et dans le fidèle qui les fréquentoit, hélas! et dans le ministre qui les desservoit! *Le gouvernement de l'église tombe en quenouille*, étoit-il dit dans une lettre remplie de plaintes sur tous ces abus; *et nous sommes peut-être destinés à voir se réaliser la fable de la papesse Jeanne. — Enfin, nous venons d'ouvrir six paroisses*, écrivoit-on d'ailleurs le 6 juillet dernier. *Les prêtres cèdent, mais les femmes résistent encore. — Là comme ailleurs*, portoit une troisième lettre, partie au mois de mars d'une des plus grandes villes de France, *là comme ailleurs, les femmes influent beaucoup sur la détermination des prêtres. On trouve très-commode d'entendre la sainte messe au coin de son feu; et nos trop foibles confrères, dont l'égoïsme scandalise les clairvoyans, trouvent aussi très-agréable d'être fort bien logés et tendrement soignés par ce qu'on appelle de bonnes dévotes. Aussi, dès qu'on parle à ces messieurs de sortir de l'état de nullité, de se répandre dans les campagnes, d'exercer pour la totalité des chrétiens un ministère qui leur appartient à tous, ils vous décrient aussitôt comme ennemi de la morale et de la religion. — Il y a, dans la ville de . . . . ., deux ou trois prêtres, qui, non contens d'écrire des lettres anonymes à M. . . .*, (le grand vicaire

de l'évêque), *et autres soumissionnaires, jettent l'ivraie dans le champ du père de famille, remplissent de trouble et de doutes nos bons paroissiens. On leur dit que les soumissionnaires sont schismatiques; qu'il ne faut plus communiquer avec eux; que la promesse est prohibée par le pape! etc. etc.*

Je trouve, Monsieur, dans la foule de lettres que j'ai sur ma table, un calcul qui, je crois, vous frappera. C'est un compte rendu, au mois de mai dernier, de l'état d'un grand diocèse de France. Le recensement des ouvriers spirituels n'est pas bien long. — *En tout* 125 *prêtres.* — *Huit aveugles, perclus, décrépits : restent* 117. — *Il en faut* 83 *pour la capitale : restent* TRENTE-QUATRE *pour les* CINQ CENTS *paroisses des campagnes.*

Il y avoit quelques étrangers qui s'adonnoient aux oratoires : mais la généralité des oratoires n'est point pour les campagnes; les oratoires ne sont point pour le peuple chrétien. Et une lettre de la même main que le compte rendu, et postérieure d'un mois, porte : *Les campagnes sont sans secours.*

Ah! si ces vicaires, si ces conseillers de l'archevêque de Paris, dont l'immortel PIE VI a tant approuvé et béni la conduite; si des ecclésiastiques remplis du même esprit; si un ancien curé de Saint-Sulpice, dont le zèle et la charité nous retracent les miracles de l'église primitive; si d'anciens évêques français, témoins immédiats des souffrances, des besoins du peuple chrétien, et par là plus avertis que d'autres de ne pas confondre leurs affections temporelles avec leur devoir pastoral; si quelques missionnaires, partis du pays où Charlemagne prenoit les

fondateurs de ses universités (1), et que la Providence semble avoir appelés à Paris, pour qu'ils y fussent étrangers à tout, excepté à la religion et à l'église; si la présence d'un nonce du souverain pontife, ramenant toujours tout à l'unité de cette église, et à la renaissance de cette religion; si l'heureuse réunion de ces personnages et de ces circonstances n'avoit obtenu, dans la capitale, l'ouverture des temples sous la protection, même avec l'encouragement de l'autorité publique; je demande s'il y auroit à Paris des oratoires pour les habitans du faubourg Saint-Marceau, du faubourg des Gobelins, du terrible faubourg Saint-Antoine? Je demande à ceux même qui mettroient de côté le droit égal qu'ont toutes les ames chrétiennes aux secours de leurs pasteurs, si c'est une chose indifférente de faire rentrer ces redoutables amas d'hommes sous le joug et dans la paix de la religion?

Qu'à tous ces tableaux si douloureux on veuille en opposer quelques-uns de moins affligeans; trop sûr de l'exactitude des miens, je ne contesterai pas la vérité des autres. En gémissant de ce qui m'est connu, je ne nierai point ce que j'ignore. Eh! puissent-elles être certaines, puissent-elles être nombreuses, les exceptions à une calamité si profonde, à une désolation si générale?

Que celui cependant qui raconteroit avec triomphe l'*état florissant* d'un diocèse privilégié, compatisse avec charité à l'état désastreux dans lequel tant d'autres sont plongés; car s'il se montre insensible, il me rendra in-

---

(1) *Clément* pour l'université de Paris; *Albin* pour celle de Pavie; l'un et l'autre Irlandois.

crédule; s'il repousse mes gémissemens, je me méfierai de sa joie. Je lui adresserai les paroles de Néhémias à Sannabalat : *Il n'en est pas ainsi que vous le dites. Les peintures que vous me faites, c'est votre imagination qui les invente, et le sujet n'en existe pas ailleurs* (1).

Mais si, au milieu de sa juste satisfaction, il éprouve le sentiment non moins juste de l'affliction de ses frères; si, du faîte de son église restée debout et sans tache, il promène des yeux mouillés de larmes sur tant d'églises profanées ou ruinées autour de lui, alors je m'unis à ses consolations personnelles, comme il se joint au deuil général. Alors nous n'avons, dès aujourd'hui, qu'un même sentiment; demain peut-être nous n'aurons qu'une même opinion : car il n'enviera pas à tout le peuple chrétien la précieuse paix dont jouit son petit troupeau. Lui-même ne pourra goûter avec sécurité le bien qu'il possède, qu'en le voyant s'étendre sur tout ce qui l'environne. Il ne croira pas son église particulière sans danger, tant que l'église générale ne sera pas sans tempête. Enfin, si le bon pasteur abandonne tout son troupeau, pour aller chercher une brebis égarée; s'il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur converti, que pour cent justes sauvés; il concevra les sollicitudes, les devoirs, la décision de ce premier pasteur, à l'égard duquel tous les autres pasteurs sont des brebis (2); il sentira que le ciel doit plus

---

(1) *Néhem.* cap. VI, v. 8.

(2) *Pasteurs, à l'égard de leurs troupeaux; brebis, à l'égard de Pierre; ils honorent en lui* Jésus-Christ.... Expressions de Bossuet, évêque, parlant des évêques, et prêchant devant les évêques son sermon *de l'unité de l'église.*

se réjouir pour cent diocèses rendus à l'unité de l'église et à la religion catholique, que pour un seul qui auroit conservé miraculeusement l'unité sans un point de réunion, et la religion sans culte.

Ah! lorsqu'il ne fut jamais plus nécessaire de régler ses jugemens et ses actions sur l'exacte vérité, gardons-nous de toutes ces images fantastiques, de toutes ces exagérations présomptueuses, dont chaque jour, depuis si long-temps, a fait sentir, et la futilité quant à leur principe, et le danger dans leurs conséquences.

Avec un enthousiasme, auquel la chaleur du moment peut prêter quelque ombre de réalité, on nous dit que, selon la doctrine des pères, il est des *grâces de la persécution*, attachées par Dieu même à ces temps d'épreuves. Voyez, ajoute-t-on, l'*église primitive* : elle n'a jamais eu plus de ferveur, montré plus de zèle, conservé une fidélité plus pure, que lorsqu'elle étoit livrée à la persécution des tyrans; lorsqu'elle se voyoit proscrite, chargée d'opprobres, environnée de chaînes, de tortures, d'échafauds, de bûchers.

Les grâces de la persécution! l'église primitive! voilà de grandes, d'augustes, de saintes paroles; mais en conscience, comment prétendra-t-on les appliquer aujourd'hui?

L'ÉGLISE PRIMITIVE! D'abord *la multitude de ses fidèles n'avoit qu'un cœur et qu'une âme*; ce sont les paroles de l'historien sacré des apôtres, et ce sont encore celles de Tertullien : ce peu de mots a déjà mis, entre ces temps et les nôtres, un intervalle plus grand que celui des siècles qui les séparent. L'*église primitive* étoit toute

à Dieu, n'étoit qu'à Dieu : alors tous oublioient la terre, autant qu'aujourd'hui la plupart oublient le ciel. *L'église primitive* ne renfermoit pas dans son sein des enfans dénaturés, s'armant pour le déchirer, des parjures témoignant contre elle, des rebelles conjurant sa ruine, des bateleurs travaillant à sa dégradation, des théophilantropes, des déistes, des matérialistes, des athées. Long-temps même elle ne connut ni indifférens, ni tièdes : *Je vomirai les tièdes hors de mon sein*, disoit l'ange du Seigneur (1). C'étoit le zèle qu'il falloit régler, c'étoit la soif du martyre qu'il falloit modérer dans *l'église primitive.* Ignace étoit conduit à Rome, chargé de fers, pour y subir le plus horrible supplice : il ne formoit d'autre vœu que celui de *jouir des bêtes féroces préparées pour lui* (2) : il ne craignoit que d'être respecté par elles, comme l'avoient été plusieurs saints personnages. *Si elles ne viennent pas à moi*, écrivoit-il, *je les provoquerai, je les forcerai à me dévorer* (3). Aux approches de l'arène son cœur s'épanouissoit de joie, parce qu'il les entendoit rugir de faim. Il s'écrioit : *Me voilà, je suis le froment du Christ : que je sois broyé sous la dent de ces lions, et que je devienne un pain, digne par sa pureté d'être offert au*

---

(1) Apocal. ch. III, v. 15 et 16.

(2) Utinam fruar bestiis quæ mihi sunt præparatæ! quas et oro mihi veloces esse ad interitum et supplicia, et allici ad comedendum me, ne sicut et aliorum martyrum non audeant corpus attingere.

Epist. S. Ignat.

(3) Quòd si venire noluerint, ego vim faciam, ego urgebo ut devorer..... *Ibid.*

Seigneur (1) ! Jusqu'aux plus puissantes affections de la nature ou se confondoient, ou se perdoient dans cette piété ardente, dans cet héroïsme surnaturel de la religion. L'époux et l'épouse, le frère et la sœur, attachés au même poteau, placés sur le même bûcher, se félicitoient l'un l'autre, en voyant approcher la flamme qui venoit les réunir dans les combats de la foi et dans ses récompenses. Origène écrivoit à son père, condamné à mort, pour jouir avec lui de son triomphe. Du haut des murs d'Autun, la mère de Symphorien voyoit son fils au milieu des tortures, lui parloit du ciel, et l'exhortoit à persévérer jusqu'à la mort. Les chrétiens étoient-ils dispersés ? ils alloient porter leur prédication, leur morale, leurs prières, leur religion et leur culte dans les contrées voisines du théâtre de la persécution. N'étoient-ils menacés que de la mort ? elle resserroit le troupeau, loin de le désunir. Ils alloient par bandes visiter dans les prisons, ou recevoir sur le rivage ceux de leurs frères qui étoient dévoués. Ils alloient par bandes environner de leurs prières le supplice d'un mourant, et recevoir l'exemple de ses derniers momens. Ils alloient par bandes tremper des linges dans le sang des martyrs ; recueillir les corps de ceux que le glaive avoit moissonnés, les lambeaux des victimes mises en pièces, la cendre de ceux qu'avoit consumés la flamme, les ossemens de ceux qu'avoient dévorés les lions. Ils rapportoient en triomphe ces saintes reli-

---

(1) Cùmque jam damnatus esset ad bestias, et ardore pascendi rugientes audiret leones, ait : *Frumentum Christi sum; dentibus bestiarum molar, ut panis mundus inveniar.* Act. Martyr.

ques dans les immenses catacombes, où se voient encore aujourd'hui, et *le tombeau* de ces martyrs, et *la palme* qu'ils ont méritée, et *la croix* pour laquelle ils sont morts, et les *fioles* pleines de leur sang révéré (1). C'étoit là que l'autel du Christ étoit placé sur les tombes de ses martyrs; là que les chrétiens, non par pelotons, non par billets, non par coteries politiques, mais tous, mais comme membre d'un seul corps, mais soumis au même chef, animés par une même charité, se rassembloient pour faire et pour célébrer en commun leurs sacrifices, leurs prières, leurs prédications, leurs lectures, leurs agapes. Leurs cantiques perçoient les entrailles de la terre pour arriver à la voûte des cieux. Celui qui d'un mot a créé la lumière, et qui d'un coup d'œil plonge au fond de l'abîme; celui qui a dit qu'il *remplissoit la terre comme le ciel*, et qu'il *n'étoit pas moins Dieu de loin que de près* (2), voyoit là ses fidèles serviteurs comme s'ils eussent environné le trône de sa gloire; il les voyoit prosternés devant lui; il entendoit dans leurs aspirations communes, il lisoit dans le cœur de chacun d'eux, ce vœu que tous lui adressoient: *Hier nos frères sont morts pour vous, et pour votre* Christ; *nous vous demandons de mourir demain comme*

---

(1) Il y en a qui ont plusieurs lieues d'étendue. Quand on a été à Rome et à Naples, on ne s'attend pas à entendre comparer les catacombes avec la chambre d'une dévote, ou avec la cave d'un aubergiste, qui sont les *oratoires* d'aujourd'hui.

(2) Putas ne Deus è vicino ego sum, dicit Dominus, et non Deus de longè? — Si occultabitur vir in absconditis, et ego non videbo eum? — Numquid non cœlum et terram ego impleo? *Jerem.* cap. XXIII.

eux. Est-ce bien là une religion qu'on appelle une religion sans culte ? Me tromperois-je en y voyant, au contraire, de tous les cultes le plus imposant ? Peut-on en rappeler le souvenir, en fixer l'image sans éprouver un saisissement religieux ? — Voilà ce que fut l'*église primitive*.

Les graces de la persécution ! Sans doute, je croirai qu'elles ont été répandues en 1792 sur cet archevêque d'Arles, qu'on ne se représente plus que tenant la palme immortelle, et rayonnant de la couronne céleste ; sur ces évêques de Beauvais et de Saintes, que la nature, l'église et le martyre ont, pour ainsi dire, unis des liens d'une triple fraternité ; sur ces curés, ces religieux, ces prêtres de tout ordre, qui, après s'être prosternés devant l'autel des Carmes, après avoir reçu la bénédiction d'un de ces pontifes, ont marché au supplice deux à deux, comme ils marchoient autrefois dans leurs saintes et paisibles cérémonies.

Les grâces de la persécution ! Je les vois descendre sur ce saint jésuite (1) qui, dans la chapelle de l'Abbaye, environné du troupeau de victimes qui va être égorgé, ne songe qu'à leurs âmes, monte en chaire, et les prépare à la mort, d'une voix aussi ferme que si lui-même n'alloit pas aussi recevoir le coup mortel.

Je remonte plus haut, et je puis reconnoître déjà *la grâce de la persécution*, je puis voir déjà *le doigt de Dieu* marqué sur tous les pontifes de l'église gallicane, à

(1) Le père l'Enfant.

l'instant

l'instant où, après s'être laissés dépouiller comme des agneaux de leurs biens temporels, ils rugissent comme des lions pour la défense des vérités spirituelles.

Je redescends aux événemens postérieurs, et je vois encore *les grâces de la persécution* se communiquer aux martyrs de Lyon, de Nantes, d'Arras, de Bordeaux, d'Oléron, de Cayenne; je les vois s'attacher, pendant huit ans, à *ces soldats de Jésus-Christ, qui sont restés, pendant huit ans, exposés sur la brèche,* pour défendre le trésor de la foi.

Mais aujourd'hui à quoi s'appliqueroient ces *grâces de la persécution*? par où seroient-elles méritées? à qui seroient-elles nécessaires? ou, de qui, contre qui est aujourd'hui la *persécution*?

Est-ce qu'on supplicie, est-ce qu'on emprisonne, est-ce qu'on proscrit aujourd'hui, en France, les prêtres fidèles qui ont gardé au dedans le dépôt pur et intact de la foi? Eh! mais, au contraire, je vois rentrer chaque jour des proscrits du dehors, des fugitifs, des déportés : il semble qu'ils n'aient qu'à le vouloir. Je les vois jouir de toute la sûreté que les lois garantissent à aucun de leurs concitoyens : c'est trop peu dire; aujourd'hui les respects ont remplacé pour eux les insultes; aujourd'hui on invite au lieu de bannir, on recueille au lieu de disperser, on protége au lieu d'opprimer.

Les a-t-on délivrés, rappelés, réunis, pour en faire les tristes témoins de la clôture, de la démolition, de la profanation éternelle de leurs temples? Eh! mais chaque jour nous apprend qu'ici un temple a été rouvert, que là un autre est sorti de ses ruines; qu'ailleurs un troisième a

été purifié. Déjà dans beaucoup d'endroits ce ne sont pas les églises qui manquent aux pasteurs, mais les pasteurs qui manquent aux églises. Déjà la restauration religieuse seroit presque universelle, si l'on eût pu faire concourir toutes les volontés à l'œuvre de la paix; et ce n'est jamais celle du gouvernement qui est restée en arrière.

Vous impose-t-on encore de ces engagemens qui révoltent la nature, l'honneur, la conscience? non. Il n'est plus ni sermens de haine, ni fêtes de sang et de crimes. La Raison divinisée par Robespierre a été engloutie avec lui dans l'abîme vengeur. Les vaudevilles théophilantropiques sont relégués sur leurs tréteaux déserts. Les autels de l'impiété sont détruits. La solennité du parricide est abolie. Il n'y a plus à prononcer, il n'y a plus à entendre de blasphèmes contre les autels, ni contre les tombeaux, contre la vertu, ni contre le malheur. Un seul acte de soumission, voilà ce qu'on vous demande : soumission qui ne veut pas dire suffrage : soumission à une puissance qui est; qui est sans vous, et sans laquelle vous ne pouvez être; que votre choix n'a pas établie, que votre morale peut éclairer, que les efforts de toute l'Europe n'ont pu détruire; jugez ce qu'y feroient les vôtres! Abandonnez la politique toute entière, et la religion toute entière vous sera remise. Laissez Dieu donner, ôter, confier, restituer le gouvernement des empires comme il lui plaît. Offrez-lui, si vous voulez, dans le secret de vos cœurs, et vos chagrins qui seront tous méritoires, si vous vous y résignez pour lui, et vos vœux qui seront tous légitimes, si vous ne les déposez que dans son sein : mais laissez

ceux qui *ne portent pas en vain l'épée* (1), recueillir *le tribut, l'impôt, la crainte, l'honneur, tout ce qui leur est dû* (2). Montrez, au nom du ciel, les voies de la justice qui sont immuables; et que les hommes se disputent sans vous le siége de la grandeur qui est mobile. Vous, ministres de paix, ne travaillez que pour la paix, ne parlez que de paix: rivalisez ambitieusement à qui de vous sera le plus fidèle observateur de la paix, *ambitiosè contendatis quieti esse* (3); et une sécurité entière pour la paix de l'église sera le prix de votre respect constant pour la tranquillité de l'Etat.

Enfin la paix qu'on vous propose, est-elle cette paix de l'erreur, qu'avec raison vous trouveriez plus funeste que les combats? L'autorité civile, qui désire le rétablissement d'une église gallicane, veut-elle la rétablir schismatique, la livrer à des intrus, la séparer de la chaire de Pierre, lui donner des pasteurs sans l'institution du siége apostolique? Au contraire, cette autorité civile concourt avec l'autorité spirituelle pour l'extinction du schisme. Elle a retiré son appui aux intrus: ils vont disparoître. C'est à la chaire de Pierre que tout est ramené. C'est *Rome* qui *a parlé;* c'est *de Rome* que *les rescripts sont venus*. C'est le siége apostolique qui d'un côté anéantit les usurpations, qui de l'autre sollicite des sacrifices; qui, sur le repentir

---

(1) *Neque enim frustrà gladium portat.* S. Paul. ad Rom. cap. XIII, v. 4.

(2) *Cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal; cui timor, timorem; cui honor, honorem.* Ibid. v. 7.

(3) S. Paul. ad Thess. cap. IV, v. 11.

des uns et sur l'héroïsme des autres, va fonder un nouvel établissement religieux, instituer et remplir de nouveaux siéges; pourvoir aux besoins spirituels de trente millions d'âmes; en un mot, relever l'église gallicane, consoler l'église universelle, tranquilliser et préserver le monde : *Orbis terrarum tranquillitatem.*

Qu'on me dise donc maintenant où est *la persécution ;* à qui l'on osera demander, d'où pourront venir *les grâces*, que l'on prétendra lui être dues? Quoi! *les grâces de la persécution* pour résister au chef de l'église! *Les grâces de la persécution* pour rompre l'unité de l'église! pour perpétuer, pour multiplier les schismes dans l'église! *Les grâces de la persécution*, pour empêcher qu'un Empire immense ne recouvre son église! *Les grâces de la persécution*, quand, si vous le voulez, il n'y aura plus de persécutés; quand, si vous n'y prenez garde, il n'y aura que vous de persécuteurs. Il est dur à entendre ce mot; il l'est peut-être plus à prononcer; mais il n'est pas encore mérité, et c'est en montrant l'énormité d'un danger, qu'on le conjure. Oui, persécuteurs, si, en excitant par vos dissensions les ombrages du gouvernement civil, vous preniez sur vous la responsabilité de toutes les rigueurs, auxquelles, sans vous, il ne se seroit pas porté. Persécuteurs, si, en faisant avorter le rétablissement de la religion parmi vos frères, vous ôtiez à celui-ci sa seule morale, à celui-là sa seule sécurité, à tous leur consolation, leur force, leur dernière ressource et leur premier besoin. Persécuteurs, si, sans le vouloir ou en le voulant, vous éleviez autel contre autel, pasteurs contre pasteurs, village contre village, diocèse contre diocèse, famille

contre famille. Persécuteurs, si, en brisant ainsi tous les liens, si en soulevant ainsi toutes les passions aveugles, si en tourmentant ainsi toutes les âmes foibles, vous alliez envoyer une nouvelle guerre, et une guerre interminable, là où tant de malheureux, déchirés, écrasés par dix ans de discordes, lèvent de loin vers vous leurs yeux humides et leurs bras appesantis, en vous conjurant de ne pas leur refuser la paix des consciences et l'abri des autels.

Non, il n'est pas possible que vous résistiez à une telle image. Je croirai qu'elle ne vous aura pas été assez présente, si la division annoncée parmi les suffrages se perpétue. Je croirai que vous ne vous serez pas assez interrogés vous-mêmes, avant de prononcer un tel refus. Je ne croirai pas du moins à la durée de ce refus. J'espérerai le moment, où seuls avec votre conscience pastorale, reprenant encore la balance, n'y mettant que les poids du sanctuaire et ceux de votre vertu, joignant vos souvenirs avec votre prévoyance, comparant ce que vous avez été pendant douze ans, et ce qu'on vous aura fait être pendant un jour, vous retournerez à vous, à vos sentiers, à vos troupeaux, à votre chef, à votre église.

Terminons et tranchons cette discussion par un grand exemple, qui va devenir le plus fort de tous mes argumens. O vous! à qui j'écris, et que je regarde déjà comme acquis à ma cause; ô vous! en présence de qui j'écris; vous à qui, dans mon entraînement, je me trouve avoir adressé la parole, et qui, dans votre zèle pour la vérité, me le pardonnerez; vous, pour qui je suis loin d'avoir abjuré, soit ce respect profond, soit cette vive admiration, dont tous mes écrits ont renouvelé l'hommage au seul

nom du clergé français; lisez avec attention le récit que je vais mettre sous vos yeux. J'appelle sur lui, sans craindre de les appeler en vain, toutes les réflexions de votre sagesse, et toutes les émotions de votre pieuse sensibilité. Vous allez juger si c'est seulement *le culte* ou si c'est vraiment *la religion* qui est *à rétablir* dans plusieurs contrées de votre malheureuse patrie. Vous allez, je crois, éprouver des sentimens nouveaux, et sur la désolation de l'église, et sur le devoir de ses pasteurs.

Dans un canton de France, que sa situation a un peu isolé du reste de l'empire, est une population d'environ dix-huit mille âmes, qui étoit partagée entre trois paroisses. Des trois curés, deux étoient morts, ainsi que leur évêque; le troisième étoit encore ici il y a un an. Je l'ai vu : il m'a édifié comme prêtre ; il m'a frappé comme homme instruit; il m'a intéressé comme homme souffrant : on le croyoit attaqué d'une maladie mortelle. Les conseils des médecins l'ont renvoyé à son pays natal, où l'attendoient les conseils de la Providence. Dès qu'il a eu respiré l'air de son enfance, il a marché à grands pas vers la guérison. Dès qu'il s'est senti un peu de forces, il a brûlé de rejoindre ses paroissiens. Il a été se réunir à eux, après s'être mis en état de leur être utile, c'est-à-dire, après avoir fait l'acte de soumission qu'exigeoient les gouverneurs temporels, pour lui laisser la liberté de prodiguer à son troupeau tous les secours spirituels.

Arrivé au milieu de ses ouailles, il a d'abord cherché celles qu'il avoit connues, celles qu'il avoit autrefois, ou régénérées dans les eaux du baptême, ou admises à la

première participation de la sainte table, ou bénies lors de leur mariage.

Il a demandé quel prêtre les conduisoit? il n'y avoit pas de prêtre.

Il a voulu aller à l'église: il n'y avoit plus d'église; l'ancienne avoit été dévastée; ce qui restoit de ses murs étoit fermé et ne pouvoit s'ouvrir; il ne s'en étoit point élevé de nouvelle; il n'y avoit, à défaut d'église, ni chapelle, ni oratoire.

Il a vu des enfans plus ou moins avancés dans la vie: ils n'étoient pas baptisés, quoiqu'un laïque, une femme, un enfant de dix ans puissent administrer le baptème.

Il a vu des hommes et des femmes qui vivoient sous le même toit, mangeoient à la même table, dormoient dans le même lit: ils n'étoient point mariés.

Sa première prédication a été en pleine campagne. D'anciens souvenirs lui ont ramené les uns; la nouveauté l'a fait écouter par d'autres. A mesure qu'il a parlé, il a retrouvé son ascendant sur le cœur des premiers. Les vieillards ont entraîné les jeunes. Il leur a dit à tous: « Levons-» nous, et bâtissons un tabernacle au Seigneur; *Surgamus* » *et ædificemus* ». Tous se sont *levés* avec lui; avec tous il a dressé une tente, sous laquelle il a élevé un autel: des feuillages, des branches, des toiles, ont, à la suite de cette tente, marqué et couvert une enceinte destinée à la réunion du peuple fidèle: on a eu un sanctuaire, une nef, une église.

De place en place, de maison en maison, de cabane en cabane, le champêtre et pieux Esdras a été, avec un langage paternel, inviter les cœurs et les consciences à la

pureté, à la réconciliation, à la paix, aux fêtes du Seigneur, aux sacremens de l'église, aux devoirs du christianisme.

Il a baptisé tous les jours, pendant plus d'une semaine; et dans un seul jour, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, CENT VINGT-CINQ enfans.

Les mères de ces enfans les portoient, et quelques-unes les conduisoient au baptème. Les pères suivoient. Un jour le sage et vigilant pasteur a démêlé, parmi ces derniers, des hommes qui s'étoient rendus terribles pendant la tyrannie révolutionnaire. Leur présence étoit déjà beaucoup; il a voulu gagner davantage; il a voulu profiter du lieu, de la cérémonie, des objets chéris qui, en attachant leurs yeux, amollissoient leur âme; il a voulu, par les émotions de la nature, faire jour aux impressions de la grâce et de la justice; il a pris la parole: *Je suivis les mouvemens de mon cœur*, porte le précieux journal qu'il m'a été permis d'extraire; *je pesai mes expressions dans l'esprit de la charité; j'eus la satisfaction de voir qu'ils m'écoutoient avec plaisir, avec sensibilité. Le lendemain il y eut des restitutions.*

En moins de deux mois il avoit béni près de DEUX CENTS mariages.

La solennité générale d'une première communion s'étoit célébrée au milieu de l'édification et de l'affluence universelle, non-seulement de toute la paroisse, mais encore des paroisses voisines. Trente-trois jeunes garçons, trente-trois jeunes filles, dont trois avoient pour père le sous-préfet du canton, toutes vêtues de blanc, toutes couvertes d'un grand voile, sembloient avoir purifié cette terre, en

y ramenant le spectacle de l'innocence, les cantiques de la piété, et le banquet des anges.

Ce jour-là, une pétition avoit été écrite par le bon curé, couverte de signatures, et revêtue de l'attache du maire, pour obtenir du gouvernement la permission d'ouvrir et de réparer l'ancienne église.

Ce jour-là, une seconde solennité du même genre avoit été annoncée, mais sans que le terme en fût fixé. Soixante-cinq *enfans* avoient été désignés pour recevoir l'instruction nécessaire avant la première communion. Nous verrons ce qu'étoient ces *enfans* qu'il falloit instruire.

Mais le zèle de ce digne pasteur n'a pas été renfermé dans les limites de sa paroisse. D'abord les paroisses voisines l'ont prié de venir célébrer pour elles les saints mystères. Un jour qu'il s'étoit rendu au vœu d'une de ces congrégations, il a prêché au milieu de la messe. En finissant son discours, il a jeté quelques fleurs sur la cendre du curé de l'endroit, qui étoit mort dans les fers. Tout l'auditoire fondoit en larmes. Voilà tout à coup qu'une bonne femme s'est levée, et d'une voix entrecoupée par les sanglots, a dit : *Je demande la parole. Monsieur!.....* (en appelant le pasteur par son nom) *nous voulons tous que vous soyez notre curé......* On croit que ce mot va être le signal du désordre ? non. Le journal porte : *Je fus interdit. Le silence le plus respectueux régna; je continuai la messe: cet événement fut la nouvelle du jour; j'eus la visite des gens de toutes les classes et de toutes les opinions; je m'humiliai.*

O que n'ai-je pu transcrire ce journal tout entier! Que ne peut-on suivre, avec moi, ce missionnaire *dévoré du*

zèle de la maison de Dieu ; revêtu (eh ! qui en étoit plus digne que lui ?) de pleins pouvoirs pour éclairer l'administration de plusieurs diocèses ; les parcourant, ou de sa personne, ou par ses correspondances ; ici recevant lui-même l'abjuration des curés schismatiques ; là, faisant ouvrir une cathédrale ; ailleurs décidant, par une lettre, l'activité d'un clergé encore incertain et inutile ; dans un autre endroit, plaçant un pasteur qu'il avoit été découvrir à la sueur de son front !

Mais combien on seroit frappé, combien on seroit affligé, en voyant toujours se reproduire ce triste refrain : *Nous manquons d'ouvriers !*

« Plusieurs paroisses », est-il dit dans un endroit que j'ai littéralement copié, « ont fait ouvrir leurs églises, et » ont demandé des pasteurs ; mais *les ouvriers manquent.* » On rentre en petit nombre. Il est d'ailleurs des localités » qui exigent des prêtres instruits : nos paroisses, par » exemple, dont chacune a une population d'à peu près » six mille âmes. Celle où il y a un sous-préfet, un tri- » bunal civil, ne peut se passer d'un homme de talent. » Mais *point de sujets.* Dans les pays étrangers, on fait » redouter la promesse, et l'*abîme se creuse.* On croit » avoir tout fait, quand on a dit froidement : *J'ai conservé* » *le principe* (1). Que ces messieurs viennent sur le lieu » de la scène : je leur présenterai les soixante-cinq EN- » FANS que je prépare à la première communion ; ils en

(1) *Périsse la religion, et sauvons le principe !* C'est l'affreuse variante du mot de Pétion : *Périssent les colonies, et sauvons le principe !*

» verront plus de quarante, qui ont de VINGT à VINGT-» CINQ ANS. Je demanderai à ces grands *principiers*, ce » que seroient devenus ces hommes dans trois ou quatre » ans, sans les secours de la religion ? Ils se seroient ma-» riés tout au plus à la municipalité; ils auroient eu des » enfans non baptisés, qui auroient vécu comme leurs » pères, *sans morale et sans religion* ».

Cela est-il clair ? assurément; si un tel pasteur n'a pas le droit de faire autorité, je ne sais qui l'aura; et, vous le voyez, il ne dit pas, *Sans culte;* il dit, *Sans religion.* Et parce qu'il dit, *Sans religion;* il dit aussi, *Sans morale.*

Nous reviendrons à ce bon pasteur; mais puisqu'il est question de la *morale* du peuple, et surtout du peuple des campagnes, je ne puis me refuser à introduire ici quelques citations d'une lettre qui, sans paroître aussi imposante que le témoignage du saint curé, doit cependant aussi avoir son poids. C'est à moi-même qu'elle a été adressée, il y a un an, du fond d'une grande province. Elle n'a pas été écrite par un ecclésiastique; mais j'assure qu'elle est partie du sein d'une famille qui est le sanctuaire de toutes les vertus morales et domestiques; qui, assez heureuse pour avoir conservé une grande possession, exerce sur tout ce qui l'environne l'ascendant de sa bienfaisance, sans avoir totalement perdu celui de son nom; qui, parmi ses premiers bienfaits, comme parmi ses premiers devoirs, place la nécessité des bons exemples; et qui là, comme sur toutes les plages où l'a jetée à plusieurs reprises la tempête révolutionnaire, a excité la bienveillance, le respect, en vérité je puis dire l'admiration, par tous les bons principes, par tous les sentimens purs, par

une probité antique, une justice rare, un esprit distingué, une instruction saine, une noble industrie, et un courage d'autant plus sublime, qu'il étoit plus simple. C'est du milieu de cette famille, que, le 29 novembre de l'année dernière, on m'écrivoit ce qui suit : j'y joindrai quelques courtes réflexions, quelques éclaircissemens qui ne seront pas sans utilité.

« *On nous flattoit de revoir en France notre archevê-*
» *que* (1), *et sa présence seroit vraiment nécessaire ici.... On*
» *le fait parler comme nous sommes certains qu'il ne l'a pas*
» *fait* ». (Leur certitude étoit fondée).

« *On dit à tous les prêtres non assermentés, qui rentrent*
» *ou qui sont restés, qu'il leur défend absolument de faire*
» *l'acte de soumission* ». (Il avoit ordonné successivement de tolérer, d'autoriser, d'inviter).

« *Cela empêche qu'on ne dise la messe dans notre capi-*
» *tale, comme à Paris, c'est-à-dire, aussi ouvertement*
» *qu'autrefois* ». (Nous avons vu et nous allons revoir combien d'autres choses encore *cela empêche*).

« *On se cache* » (voilà les oratoires, y entre qui peut); « *et les esprits de travers aiment à se cacher* » (oui, les esprits de travers, et aussi les consciences obliques); « *pour en induire qu'on n'est pas libre dans son culte* ». (Voilà la politique, voyons ses fruits).

« *Cela engendre des mécontentemens réciproques* » (vous espérez peut-être la guerre civile, mais attendez); « *de petits troubles* » (*Petits !* voilà l'indifférence religieuse, l'espérance tombe); « *et qui, s'ils devenoient*

(1) L'archevêque de Bordeaux.

» *grands, feroient souffrir tout le monde, et ne profite-*
» *roient à personne* ». (Voilà l'espérance évanouie, voilà le système jugé; voilà tous les beaux arrangemens que devoit produire le désordre, tout le bien que devoit faire le mal, avortés; voilà le trouble pour le trouble, et le mal pour le mal!)

« *Si vous voyez notre prélat, parlez-lui de cela* ». (Je l'ai vu exprès; je l'ai vu de conscience, pour lui montrer une telle lettre. J'ai parcouru avec vénération, avec attendrissement, les preuves écrites de son zèle infatigable pour la religion, pour la consolation de son troupeau. J'ai calculé, sur un nombre donné de dépêches et d'instructions envoyées de France ou en France, combien il y en avoit de perdues, et combien de reçues; puis, parmi celles qui arrivoient, combien il en avoit de suivies, et combien d'enfreintes ou de négligées, soit par la faute des hommes, soit par celles des circonstances. J'ai pu, de ce moment, juger comme on pouvoit aujourd'hui, de Londres, d'Edimbourg, de Lisbonne, de Varsovie, de Pétersbourg, administrer, pour le salut des âmes et pour le repos des esprits, un diocèse de France.

Jusqu'ici on ne voudra peut-être trouver dans cette lettre que des objets relatifs au *culte*. J'ai peine à croire cependant que l'administration de l'église, la hiérarchie, les fonctions de l'épiscopat, la charge des âmes, et cette conclusion à laquelle nous sommes arrivés *du mal pour le mal*, ne doivent pas se ranger sous un autre titre que celui du *culte*; mais la citation de ma lettre n'est pas encore achevée; il faut la finir.

« *Lorsqu'on habite une terre, il n'est pas possible de se*

» *refuser à la conviction qu'il n'y a que le rétablissement*
» *des curés qui puisse redonner de la morale aux gens de*
» *la campagne ; et c'est ici que je me persuade de plus en*
» *plus que tout paysan, qui ne va pas à confesse, vole dès*
» *qu'il en trouve l'occasion. Il est inconcevable combien,*
» *à présent, il se fait plus de petites mauvaises actions*
» *qu'on n'en faisoit autrefois ; combien l'on envahit le*
» *champ de son voisin, comme on coupe son bois, comme*
» *on vole ses fruits, ses poules, son bétail ; comme on fait*
» *mille choses, qu'on ne faisoit pas quand on craignoit la*
» *censure du curé : et vous devez juger de combien plus*
» *grands crimes ce peut être le prélude* ».

Eh bien ! quelle sera notre conclusion ? Dirons-nous que *la morale* est une *cérémonie ;* que l'habitude du *vol* n'est qu'une absence de *culte ;* et que les *voleurs* ont mille fois *plus de religion qu'avant* 1789, quoiqu'ils n'aillent pas à l'office ?

Mais voici bien un autre changement de scène ! Voici qu'à une autre extrémité de la France, je trouve des villages qui, au lieu de la *religion sans culte*, ont le *culte sans religion.* Là, les paysans vont à l'église tous les dimanches, chantent au lutrin le matin et le soir ; mais aucun n'approche du confessional. Ainsi, aucun des maux que prévient ou répare la confession, n'est prévenu ni réparé. Sans confession, point de communion ; sans sacremens, point de religion ; sans religion, point de morale ; voilà la chaîne. Les curés veulent quelquefois faire des remontrances ; mais là les curés sont intrus, et les intrus n'ont pas, ou du moins n'avoient pas, l'année dernière, obtenu de ces côtés la considération à laquelle ils étoient

déjà parvenus ailleurs : les paysans leur répondoient : *Nous vous faisons bien de l'honneur d'aller à votre messe ; si vous nous tourmentez, nous vous laisserons chanter tout seul.* Voilà les objets les plus augustes livrés au travestissement le plus scandaleux; voilà *le ridicule dans l'abomination.*

Retournons à ce pasteur plus pur, à ce troupeau désormais plus docile et plus heureux, à ce journal dont on ne se détache qu'avec regret, quand on a commencé à le parcourir.

Je passe sur le détail des *mille inconvéniens* que le zélé missionnaire découvroit à chaque pas, dans le refus systématique de la promesse de fidélité. Je veux donner quelques consolations à mes lecteurs, par l'image des fruits heureux qu'il retiroit du principe opposé.

« Plus j'exerce, écrivoit-il, et plus je sens l'avantage » de cette promesse. Déjà, depuis que l'on prêche un » peu dans nos villages, depuis que les enfans y sont » catéchisés, on voit moins de dissipation et de liberti- » nage. Déjà les maîtres avouent que les servantes et les » valets sont plus sages, plus fidèles, plus laborieux. *Déjà » on fait des restitutions qui étonnent.* Enfin, LE BIEN SE » FAIT, et la tranquillité règne parmi nous ».

C'étoit sous la date du 17 mars, qu'il écrivoit ce dernier paragraphe. Un mois après, le 19 avril, son zèle étoit couronné par un nouveau succès. « Il *réconcilioit* l'église » paroissiale d'une commune immense. — Les autorités » constituées secondoient parfaitement son zèle. — Plus » de six mille âmes assistoient à cette cérémonie. — Dé- » cence, respect, tout y étoit observé. — Il voyoit

» couler des larmes. — Il étoit comblé de bénédic-
» tions...... »

Si j'avois, disoit-il, *des prêtres à ma disposition, j'aurois bientôt fait ouvrir cinq autres églises ; mais,* SANS MINISTRES, *il est inutile d'y penser* (1).

Des prêtres *jureurs* de la capitale du diocèse venoient le trouver, pour le prier de recevoir leur abjuration du serment schismatique. *Il sentoit plus que jamais combien il seroit utile dans cette capitale ; mais il ne pouvoit abandonner sa paroisse sans y laisser* UN *prêtre ; et il n'en avoit point.*

Il n'avoit pas *un prêtre* à placer au milieu de dix-huit mille âmes ! !

Il en connoissoit cependant deux, qui parcouroient cette contrée; mais deux étrangers, qui se cachoient de lui, qu'il ne pouvoit atteindre, qui alloient de village en village, prêchant et colportant des écrits contre la promesse, par conséquent contre lui qui l'avoit faite, et contre le prélat diocésain qui l'avoit autorisée.

De ces deux étrangers, un savoit à peine écrire ; ne connoissoit pas le premier mot des lois ecclésiastiques, ni de l'administration des sacremens ; envoyoit marier dans

(1) J'ai sous les yeux des lettres écrites par les administrateurs d'un autre diocèse : j'en ai de janvier, d'avril, de mai, de juin, de juillet ; je lis dans toutes : *Les prêtres manquent..... Les prêtres ne rentrent point..... On arrête les prêtres en pays étranger..... Nous n'avons pas de prêtres..... Nous sommes dans une pénurie de prêtres diocésains dont vous ne vous faites pas d'idée..... Nous avons quatre églises ouvertes, mais les* CAMPAGNES *sont sans secours,* etc.

un

un diocèse étranger des parens au degré prohibé, sans dispenses, sans publication de bans ; désobéissoit aux injonctions, aux défenses expresses du représentant de l'évêque diocésain ; faisoit douter, en un mot, si même il étoit prêtre.

De ces deux étrangers, un se disoit prêtre de la ville de Toulouse, dont l'archevêque s'étoit notoirement rangé pour la promesse. Celui-là, doublement rebelle, prêchoit donc tout à la fois, et contre le prélat du diocèse auquel il appartenoit, et contre celui du diocèse dans lequel il exerçoit (1).

A deux mois de distance, sous la date du premier juillet, voici ce que j'ai lu et extrait de l'édifiant journal : « Chaque jour je rends mille actions de grâce au ciel de » m'avoir inspiré de rester dans notre diocèse, pour y » exercer les fonctions importantes du ministère. D'après

(1) Partout on rencontre cet excès d'insubordination et de désordre. Dans une lettre, écrite le 6 juillet dernier par un grand vicaire administrant à un prélat exilé, je lis ce qui suit : *La mesure que vous proposez, quant aux prêtres qui exercent sans pouvoirs, seroit inutile. Ils résisteroient à nous, à monseigneur Spina, au pape.* Dans une du 5 juin, je vois *des prêtres mariés avec des religieuses ;* je vois un d'eux *vivre avec ses trois enfans et leur mère dans une cure, qu'il garde en dépit de tous les anathèmes du pasteur légitime et du pasteur intrus.* Voilà l'état de l'église en France ; voilà les calamités qui l'accablent ; voilà les maux qui la dévorent et qui l'ont amenée à deux doigts de sa perte. Et l'on a le courage de décider dogmatiquement que le souverain pontife doit la laisser périr ; on est tout près de dire aussi du pape : *De quoi se mêle-t-il !*

» tout ce qui se passe sous mes yeux, je ne conçois pas
» comment il y a des prêtres assez aveugles pour se con-
» damner à la nullité. Encore quelques années, et LE MAL
» EST IRRÉPARABLE, *surtout dans les campagnes* ».

A cette époque, nous serions coupables de le dissimuler, notre bon et sage curé versoit des larmes amères sur l'*aveuglement*, le mot y est ; sur *l'aveuglement dont* lui paroissoient *frappés ceux des prélats* qui s'opposoient avec tant de violence à la promesse. *Grand Dieu !* s'écrioit-il, *où sont donc les principes, où est la doctrine, où est la discipline? Ceux qui parlent et qui agissent ainsi, connoissent bien peu l'état de la* RELIGION *en France* (il ne dit pas *du culte*). *Ils ne savent pas de quelle responsabilité ils se chargent, en empêchant les prêtres de rentrer. Ceux qui, comme moi, ont parcouru les villes et les campagnes, pendant* QUATRE OU CINQ CENTS LIEUES, *sont sûrement plus à même de prononcer sur cette question, qui ne divise que parce que toutes les passions* S'EN MÊLENT.... *La charité n'existe plus chez nos adversaires, parce que ce n'est pas la religion qui fait agir, mais l'esprit de parti, mais la passion, mais la haine...... Rome et Paris sont toujours en présence, et rien ne transpire.... Il faut travailler, en attendant, à sauver* LA RELIGION (il ne dit pas *le culte*) *du naufrage que veulent lui faire faire MM. de — d' — de —.*

Il la *sauvoit* en effet, et dans le canton, et dans les environs du canton confié à ses soins. Ce sera notre dernière citation, et du moins nous pourrons nous reposer sur elle avec quelque douceur. « Il est étonnant, disoit-il,
» malgré tous les écrits que font circuler ces messieurs,

» que j'aie constamment une affluence aussi considérable
» de toutes les parties de cette contrée. DEPUIS DIX ANS,
» ces pauvres gens N'ENTENDOIENT PLUS PARLER DE L'É-
» VANGILE, et je prêche deux fois les jours de dimanches
» et de fêtes, ou plutôt trois, puisqu'après vêpres je fais
» un catéchisme renforcé. DEPUIS DIX ANS, PLUS DE PRE-
» MIÈRE COMMUNION, et voilà la troisième que je vais
» faire. DEUX CENTS ENFANS, et plus, depuis seize jus-
» qu'à VINGT-QUATRE ANS, m'occupent dans ce moment.
» — J'ai enfin un prêtre, ce qui me soulagera, et me
» permettra de faire les courses jugées nécessaires. — J'ai
» la consolation de voir que Dieu bénit mon zèle.....
» Chaque dimanche est un jour de conquête.... Beau-
» coup de personnes se présentent pour se confesser. — Je
» vois souvent à ma messe des militaires. J'ai béni, la
» semaine dernière, le mariage d'un grenadier, en pré-
» sence de quatre de ses camarades. Cette cérémonie a
» été très-édifiante.... ».

Édifiante sans contredit, et salutaire sous tous les rapports. Ah! c'est une grande, c'est une bonne nouvelle pour la France, que ses soldats allant à l'église, quand ses armées vont être licenciées.

Je serai monotone ; mais il est des refrains dont on ne peut trop frapper les oreilles et les âmes. Je demande si des communes qui, *depuis dix ans, n'ont pas entendu parler de l'évangile ;* si des communes où, *depuis dix ans, il ne s'est pas fait de premières communions ;* en deux mots, si des communes sans évangile et sans sacremens, doivent s'appeler des communes *sans religion,* ou des communes *sans culte?* Or, en voilà deux, en voilà

trois dans un seul canton, dont tel étoit, au commencement de cette année, le déplorable état.

Avant de clore cette seconde question, qui me paroît désormais aussi éclaircie que la première, je ne puis me refuser à consigner ici une grande impression que j'ai reçue en la traitant : une impression que je n'ai point cherché à me créer, mais à laquelle j'aurois vainement voulu me soustraire, tant elle s'est emparée de mon ame avec violence! tant elle a été subitement et profondément gravée sur tous mes sens, soit par la contemplation des vérités éternelles qui m'entourent, soit par l'aspect du fantôme éphémère avec lequel on prétend les combattre!

Je fixois avec admiration, je l'avoue, avec ravissement, tous les travaux apostoliques du bon pasteur dont je viens de présenter l'histoire abrégée. Je m'attachois surtout à ce jour où il dressoit, dans ses campagnes, un premier autel rustique, pour le Dieu dont il y ramenoit la religion avec lui. Je me sentois reporté à toutes ces grandes époques de l'histoire sainte, à toutes ces images sublimes, sur lesquelles la pensée ne s'arrête pas longtemps, sans que l'âme soit élevée au-dessus d'elle-même. C'étoit Esdras, disant aux restes d'Israël : *Allez sur la montagne, faites-en descendre l'olivier, le myrte, le palmier; choisissez les bois les plus précieux, les rameaux les plus riches, les feuillages les plus épais, et revenez-en composer les tabernacles, sous lesquels vous entendrez lire le livre de la loi* (1). C'étoit Moïse *devançant l'aurore pour*

(1) Egredimini in montem, et afferte frondes olivæ, et frondes

construire un autel sur les racines de la montagne, et y rassembler les tribus d'Israël (1). Moïse adressant, au nom de Dieu, à un peuple qui en a tant besoin, ces paroles de consolation : *Gardez mes fêtes, marchez dans mes voies; et je vous donnerai la paix sur vos frontières, ainsi que le sommeil dans vos foyers. Vous mangerez votre pain dans l'abondance. Vous habiterez votre terre sans inquiétude. Le sceptre de la terreur sera brisé, et les bêtes féroces disparoîtront du milieu de vous* (2).

Tout à coup je me suis figuré que dans chaque commune de France, privée aussi, depuis dix ans, de pasteur et d'église, d'évangile et de sacremens, un pareil tabernacle s'élevoit au même instant, à la voix et par les mains de quelque missionnaire aussi zélé que le nôtre. J'ai vu tout le territoire français se couvrir subitement d'une espèce de camp religieux, asile de justice et de paix; d'une milice chrétienne, ne faisant plus la guerre qu'aux

---

ligni pulcherrimi, frondes myrti, et ramos palmarum, et frondes ligni nemorosi ut fiant tabernacula..... Et egressus est populus, et attulerunt feceruntque sibi tabernacula..... Legit autem in libro legis per dies singulos.

Esdr. lib. II, cap IX, v. 15, 16, 18.

(1) Et manè consurgens, ædificavit altare ad radices montis, et duodecim titulos pro duodecim tribus Israël. *Exod.* cap. XXIV, v. 4.

(2) Custodite sabbata mea..... Si in præceptis meis ambulaveritis, comedetis panem vestrum in saturitate, et absque pavore habitabitis in terrâ vestrâ. — Dabo pacem in finibus vestris. Dormietis, et non erit qui exterreat. Auferam malas bestias..... *Levit.* cap. XXVI, v. 3, 4, 5, 6.

passions et aux désordres ; enfin des enseignes de la charité arborées sur les autels, et flottantes sur les pavillons du Dieu de miséricorde. Ah! si l'on n'est pas étranger à toute pensée, si l'on n'est pas inaccessible à toute émotion religieuse, quel est l'homme qu'une telle image ne transporte pas, pour ainsi dire, au milieu de la cour céleste? Qui ne voit les anges, les saints, tous les justes de la loi ancienne et nouvelle, attentifs à ce magnifique et consolant spectacle? Qui n'entend les concerts des bienheureux, célébrer avec enthousiasme le triomphe de Dieu et de son Christ? Qui ne se joint à eux pour répéter à l'envi : *Gloire à Dieu dans le plus haut des cieux! paix sur la terre aux hommes bienveillans! et bienveillance aux hommes pacifiques!* Qui ne voit les Athanase, les Cyprien, les Augustin, les Chrysostôme inondés des torrens d'une volupté sainte? Qui n'entend leur disciple, leur émule, le père de l'église gallicane dans les temps modernes, s'écrier une fois de plus, avec un accent tout à la fois religieux et patriotique : *Que tes tabernacles sont éclatans, ô Jacob! que tes te es sont magnifiques, ô Israël* (1) *!* Tout l'univers s'est ému ; tout l'encens de la nature monte vers son auteur ; tous les mondes qu'il a créés s'unissent en chœurs pour chanter sa victoire, honorer sa puissance, et bénir sa bonté.

Eh bien! moi, disois-je, s'il est vrai qu'il faille craindre le bien comme un appât trompeur, et désirer le mal comme seul principe d'une amélioration solide, il faut donc que je m'afflige de ce qui réjouit le ciel et la terre;

---

(1) Sermon de Bossuet sur l'*Unité de l'église*.

que je maudisse tout ce qui excite leurs bénédictions! Je dois désirer qu'un ouragan révolutionnaire vienne balayer jusqu'au dernier lambeau de ces pavillons sanctifiés; que les *bêtes féroces* sortent encore de leurs tanières; qu'elles reviennent déchirer ou disperser les troupeaux; qu'elles teignent du sang des derniers pasteurs les débris de ces autels renversés aussitôt que relevés? Je dois faire des vœux pour que le *glaive traverse ces frontières* d'un pays qui fut le mien! pour qu'on y mange encore *un pain rare* et détrempé de pleurs! pour *qu'on n'y dorme pas!* pour que tous les momens du jour et de la nuit y soient dévorés par *la terreur!* Si l'on m'annonce qu'une province est de nouveau infestée de brigands, que les femmes y sont assassinées dans les bras de leurs époux, et les prêtres sur les marches de leurs autels, il faudra que je fasse redire aux échos avec exultation : *Le ciel soit béni! nos concitoyens s'égorgent encore.* Si l'on me dit : *Là toutes les familles sont en paix, ici tous les citoyens sont d'accord; il s'éteint des haines, il se fait des transactions; la religion s'est remise en possession de ce temple, la justice est venue se rasseoir sur ce tribunal; l'innocence et la candeur ont reparu dans cette commune, l'ordre et la tranquillité règnent dans tout ce canton;* il faudra que je pleure, que je réponde par des imprécations! S'il s'échappe involontairement de mon cœur des félicitations pour ceux qui auront recouvré des biens si précieux, des hommages pour ceux à qui le retour en sera dû, ce sera autant de crimes dont je me rendrai coupable! Moi chrétien, il faudra que j'aie des remords d'un mouvement de charité! Moi créature humaine, je mériterai d'être tour-

menté si je veux du bien à mes semblables ! Je serai puni comme les parricides, parce que je n'aurai pas voulu l'être ! Je verrai les vertus dans mes songes, comme ce criminel de la fable voyoit les furies dans les siens, armées de fouets et de serpens ! Ah ! grand Dieu, quel renversement de la nature, quel monstre qu'un tel système ! Non, je n'implorerai jamais la bienfaisance du *mauvais principe*. Non, je ne sacrifierai jamais à l'idole appelée DÉSORDRE. Celui-là même qui de loin auroit pu combiner tout le plan de cette doctrine, de près ne pourroit en supporter l'exécution. Ceux qui auroient forgé le glaive, le briseroient dans la main de ceux qui l'emploient. Il faut croire qu'en posant un tel principe, on se hâte de fermer les yeux, pour ne pas voir tout ce qui en est la conséquence rigoureuse. Mais si, après avoir été obligé de les ouvrir une fois, on vouloit les refermer encore ; si, après avoir fixé les effets, on ne se hâtoit de révoquer la cause, alors tout ce qui resteroit à dire, c'est que l'horreur de persévérer dans un tel système, est la punition de l'avoir conçu. Il faudroit se rappeler le mot terrible de saint Augustin, cet AVEUGLEMENT PÉNAL, le plus redouté entre tous les signes de la vengeance céleste : *Spargens* PŒNALES CŒCITATES !

IL est temps de faire une pause. C'est un bien grand chemin, Monsieur, que celui que j'ai parcouru en traitant cette seconde question. Vous me pardonnerez de vous avoir oublié sur la route. Je me suis oublié moi-même, pour ne rien voir que le but auquel je devois tendre. J'y ai marché d'un pas ferme, avec une volonté inébranlable ;

mais sans foiblesse, et non pas sans efforts. Peut-être ai-je eu à vaincre des difficultés que je n'avois pas prévues. Parmi les divers tableaux qu'il m'a fallu tracer, il en est, vous le croyez bien, que je n'aurois pas entrepris par choix. Mais ici c'est le sujet qui commande, et ce n'est pas l'auteur. Mieux vaudroit ne pas embrasser la cause de la vérité, que de trahir sa défense en dissimulant ses argumens; et puissé-je, par la suite, ne pas me trouver en présence de difficultés encore plus affligeantes! car le courage seroit plus pénible, et il faudroit cependant qu'il fût le même.

Au surplus, Monsieur, j'avois l'honneur de vous dire, dans ma seconde Lettre, qu'en approchant de ce but, je ne serois pas étonné de vous y trouver déjà rendu. Vous y arriviez alors, Monsieur! vous déclariez alors que vous alliez *oublier les considérations particulières!* vous écriviez alors ce beau paragraphe, qui présente la question dans toute sa grandeur, votre morale et votre éloquence dans toute leur pureté.

« Un grand événement, disiez-vous, vient d'être an-
» noncé au monde. Si l'on veut même, une grande contre-
» révolution vient d'avoir lieu en France. La religion ca-
» tholique renaît de la cendre de ses temples. Elle va être
» reconnue nationale. Désormais l'autorité sera chré-
» tienne; les enseignemens, les institutions, les écoles
» vont être imbues de nouveaux principes. La génération
» présente, la génération future, toutes les conditions,
» tous les âges seront admis aux consolations religieuses.
» Un tel événement peut être appelé une grande victoire.
» N'oublions pas qu'on est redevable de cette victoire au

» premier consul ; cette victoire peut en faire espérer » d'autres (1) ».

C'en est fait, Monsieur. J'ai le bonheur de me retrouver en unité avec vous. Si j'avois encore à reprendre la plume contre ceux qui veulent faire avorter les fruits de cette *grande victoire*, vous et moi nous ne disputerions pas, nous discuterions : ce seroient deux amis s'entretenant ensemble d'un même intérêt, d'une opinion commune, d'une vérité démontrée pour tous deux, et non moins chère à l'un qu'à l'autre.

Vous êtes surpris peut-être de me voir douter *si je reprendrai la plume*. J'ai posé cinq questions : je n'en ai encore examiné que deux : et quoique les deux premières entraînent avec elles les trois autres, quoique l'évidence du *schisme à détruire* et de la *religion catholique à rétablir en France*, répande une clarté non moins irrésistible sur les devoirs et les droits du premier pontife, sur la justesse de ses citations et de ses exemples, enfin, sur la charge imposée à la conscience des évêques dans un pareil moment; cependant on peut s'étonner que je néglige la discussion des motifs, quels qu'ils soient, qui sous ce triple rapport ont été opposés au principe de la démission.

Mais, Monsieur, pendant que j'écrivois cette lettre, *un* autre *grand événement a été annoncé au monde.* Elle a paru tout à coup cette paix, que l'humanité souffrante invoquoit depuis si long-temps, et qu'elle osoit à peine espérer; cette paix, dont les auteurs seront bénis d'un

---

(1) *Courier de Londres*, No. 25.

pôle à l'autre, et qui cependant n'a pu faire naître pour tous les cœurs un plaisir pur, une joie sans mélange, parce qu'en répandant une consolation générale sur l'espèce humaine, elle laisse après elle trop de malheurs particuliers, qu'il est affreux de croire irréparables. N'en disons pas davantage. Il faut ici ménager tous les sentimens. Le respect que l'on porte aux infortunes privées ne doit pas se changer en insulte pour l'allégresse publique. Le pouvoir qui calme la tempête, sans l'avoir excitée, n'a pas la responsabilité de tous les naufrages qu'elle a causés, mais a le mérite de tous ceux qu'il prévient; et ce seroit un perfide hommage à rendre à la personne pour laquelle on seroit le plus disposé à se sacrifier soi-même, que de prétendre lui sacrifier le genre humain.

Renfermons-nous dans notre sujet. Vous voyez, Monsieur, d'un côté, quel surcroît de lumière cette paix est venue jeter sur la conduite du souverain pontife, sur la sagesse comme sur la nécessité de ses mesures, sur la sensibilité de son cœur, comme sur le courage de sa religion. Vous voyez d'une autre part, quel coup cette même paix est venue porter à la résistance la plus aveugle dont aucune histoire ait encore présenté l'exemple. Je ne sais plus ce qui reste à dire en faveur de la soumission: je sens qu'il y auroit trop à dire contre la résistance. On est foible quand on ne peut plus reprocher la faute sans reprocher le malheur. On répugne à poursuivre une erreur déjà si cruellement punie; une erreur qui ne peut plus faire des prosélytes, et qui a fait tant de victimes! des victimes si respectables! quelques-unes si chères! la plupart si dignes de recueillir un sort plus doux, et de suivre des guides

plus sûrs! Oui, Monsieur, je crois avoir fini. — A moins cependant qu'une de ces provocations, auxquelles n'ont cessé de se porter les ennemis de la vérité, ne force encore ses défenseurs à rentrer dans la lice pour les confondre. On m'a écrit qu'il s'en préparoit une d'un genre tout nouveau. J'espère qu'elle aura été déconcertée par cette apparition subite de la paix. Surtout je ne veux pas admettre qu'elle puisse jamais se montrer au jour telle qu'elle a, dit-on, été rédigée dans les ténèbres. Après avoir conduit d'abîme en abîme ceux dont on usurpoit la confiance, dont on égaroit la candeur, et dont on ruinoit les intérêts, il ne manqueroit plus que de leur envier jusqu'à la pureté, de compromettre jusqu'aux droits de leur infortune. Je désire que ceux qui ont dicté ce libelle dans le fol enivrement de leurs chimères, ne se laissent pas aller à le publier dans la fureur aveugle de leur désappointement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Note de l'éditeur. — Depuis que cette lettre est écrite, le libelle a paru, et un second, et un troisième..... Nous ne savons pas encore si notre auteur a repris la plume. Qu'attend-il?

FIN.